ANNALES 2022

2nd CONCOURS EXTERNE CORPS DES RÉDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

| \(\) |
|-------------|
|-------------|

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE: NOTE DE SYNTHESE DE CULTURE GENERALE

<u>DUREE</u>: 4h00 <u>COEFFICIENT</u>: 4

SUJET

Ce sujet comporte 12 pages y compris la page de garde.

A l'aide des documents joints, il vous est demandé de rédiger une note sur les enjeux du numérique éducatif.

Sommaire du dossier

- 1. Pourquoi le numérique éducatif n'est pas à la hauteur
- 2. Numérique éducatif : les équipements ne sont pas à la hauteur des ambitions
- 3. Numérique éducatif : enfin un référentiel pour bien s'équiper !
- 4. Les promesses en suspens du numérique éducatif

Document 1

Pourquoi le numérique éducatif n'est pas à la hauteur

La crise du Covid-19 est révélatrice des inégalités d'accès au numérique. Faut-il pour autant prôner une politique d'équipement systématique des élèves? Tout dépend des relations instaurées entre la collectivité et les services de l'Education nationale.

En juillet 2019, la Cour des comptes publiait un rapport très critique sur le service public du numérique éducatif en France, dénonçant l'incapacité de l'Etat à adopter une démarche cohérente et coordonnée au niveau national. Pourtant, l'enjeu est de taille.

Une stratégie digne de ce nom doit en effet pouvoir « former au numérique les citoyens et les professionnels de demain, qui ne pourraient sans cela ni exercer la plupart des métiers, ni même s'insérer dans la société », assène la Cour des comptes.

Elle regrette l'absence d'objectifs clairs et des appels à projets sans stratégie préalable, qui se sont traduits « par une politique de guichet peu sélective ». Il n'y a pas non plus eu, de la part de l'Etat, d'analyse de l'existant, ni des besoins à pourvoir, « dans une logique d'harmonisation des équipements, services et offres numériques pour les élèves selon les strates d'enseignement », regrettent les Sages.

Une crise révélatrice

Huit mois plus tard, la pandémie du Covid-19, qui oblige toute la communauté éducative au confinement, ne fait que révéler ces manquements. Depuis le 17 mars 2020, la continuité éducative est difficilement efficiente, faute de formation des enseignants, de ressources pédagogiques pensées pour la classe à distance ou d'un accès pour tous les élèves à un matériel informatique, voire au réseau internet. Les inégalités territoriales explosent au grand jour. Et ce sont les familles les plus démunies ou les plus éloignées des centres urbains qui en font les frais. Une situation qui n'est pourtant pas nouvelle.

« Les plans numériques évoluent en fonction des ministres sans aucune cohérence », déplore Anne Le Hénanff, première adjointe (DVD) à Vannes (53 400 hab., Morbihan), chargée du numérique, des systèmes d'information et de la communication.

Ces plans, fondés sur des appels à projets, nuisent à la continuité du service public puisque les aides financières de l'Etat ne sont pas pérennes. Ils entraînent aussi des disparités territoriales. « Toutes les collectivités n'ont pas les mêmes capacités financières », fait remarquer Rozenn Merrien, présidente de l'Association nationale des directeurs d'éducation des villes (Andev), ni la même appétence pour le sujet.

Acculturation

A capacités financières égales, ce sont souvent les collectivités les mieux préparées qui bénéficient des aides de l'Etat, comme le relate Anna Angéli, ancienne adjointe (PS) au maire du Pré-Saint-Gervais (18 000 hab., Seine-Saint-Denis) et vice-présidente du Réseau français des villes éducatrices, chargée du numérique : « Je fais de la veille sur le sujet depuis 2008. En 2017, le délégué académique du numérique éducatif de l'académie de Créteil m'a tout de suite avertie du lancement du nouveau plan numérique. Quand vous avez l'information avant tout le monde, ça permet de se préparer », admet l'élue qui a ainsi pu équiper les trois écoles élémentaires de la ville de six chariots de tablettes mobiles, subventionnées à 50 % par l'Etat.

Des disparités dans les départements

Les départements ne sont pas mieux lotis. Même s'« ils ont largement investi pour équiper les collèges et améliorer les réseaux numériques, d'importantes disparités sont encore constatées selon les départements et leurs spécificités géographiques », admet l'Assemblée des départements de France.

Les inégalités territoriales apparaissent aussi entre établissements scolaires, voire au sein d'une même structure. « Si l'enseignant est alerte ou non sur les questions du numérique, s'il est confiant ou inquiet, il n'y aura pas la même utilisation du numérique dans toutes les classes », pointe Florence Durand-Tornare, déléguée générale de l'association Villes internet. Le manque de formation des enseignants ne fait qu'accentuer ces différences.

« Cela représente un investissement très lourd, pour les trois niveaux de collectivités territoriales, souligne Rozenn Merrien. Même quand l'outil numérique est mis à disposition, son utilisation peut être très réduite. Il est nécessaire que l'Education nationale travaille davantage avec les collectivités pour l'accompagner. »

Un comité des partenaires du numérique éducatif a bien été créé par la loi du 8 juillet 2013

Un comité des partenaires du numérique éducatif a bien été créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, afin de permettre cette concertation. Selon certains, il s'agit d'« une réunion du Komintern! », pour d'autres, d'« une chambre d'enregistrement des actions de l'Education nationale », alors que « l'idée de départ était de réfléchir ensemble et de faire remonter les dysfonctionnements de terrain », regrette Anna Angeli. C'est donc au niveau local que le partenariat se construit... ou pas, entre chaque collectivité et la direction des services départementaux de l'Education nationale ou le rectorat dont elle dépend. Si dans certains territoires, comme à Vannes (lire ci-dessous), il peut se construire sur un pied d'égalité, dans bien d'autres, les collectivités sont encore considérées comme de simples prestataires de services. La pandémie du coronavirus révèle à quel point le mur dressé entre équipements et pédagogie doit être abattu, au profit d'un véritable partenariat pédagogique.

Focus

Vannes (Morbihan) – 53400 hab.

Un schéma numérique des écoles qui implique des droits et des devoirs

En 2017, les adjointes au numérique et à l'éducation décident de mettre en place un schéma numérique des écoles, « avec des droits et des devoirs ». L'Education nationale avait tendance à considérer la direction des services informatiques comme comptoir. « Il suffisait qu'un enseignant passionné par le numérique demande un tableau blanc interactif et la ville répondait. Il n'y avait ni lisibilité ni cohérence. Cela devenait injuste », explique Anne Le Hénanff, première adjointe au maire. En 2018, une convention est signée avec la direction des services départementaux de l'Education nationale. La ville s'engage à équiper chaque classe d'un vidéoprojecteur interactif et de trois ordinateurs fixes, et chaque école d'un ordinateur portable, d'un espace de stockage en réseau, d'une connexion très haut-débit et d'une imprimante couleur. L'Education nationale, elle, s'engage à former les enseignants et à les accompagner dans la conduite du changement. Certes, « cela a pris des mois, convient l'élue, mais il s'agit d'un véritable travail partenarial ». Pour la ville, cela représente un investissement de 74 000 euros par an sur trois ans. Une opération que l'élue compte bien évaluer du point de vue des usages.

Document 2

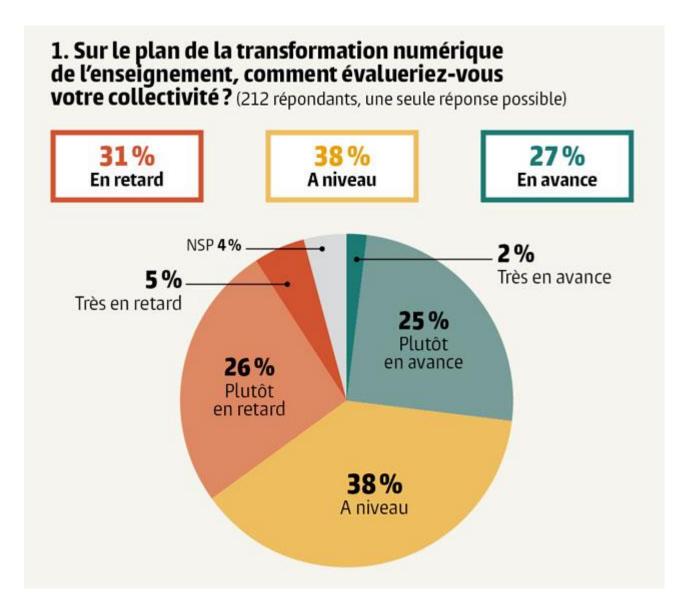
Numérique éducatif : les équipements ne sont pas à la hauteur des ambitions

La crise sanitaire a accéléré l'urgence d'une transformation digitale des établissements scolaires. Une étude réalisée par « La Gazette », avec CFI (Compagnie Française d'Informatique) et Intel, souligne le manque de maturité numérique des collectivités, qui demandent des moyens financiers et humains pour assumer leurs ambitions.

Avec la crise sanitaire, l'école à distance est devenue une réalité en quelques mois seulement. Le numérique éducatif, un temps délaissé par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, a donc fait un retour en force dans ses priorités.

Les collectivités, chargées de fournir les équipements numériques adéquats, se retrouvent en première ligne pour favoriser la continuité éducative. Mais sont-elles réellement prêtes ? Une étude réalisée en avril auprès d'agents et d'élus de tous types de collectivité éclaire sur leur niveau de maturité en matière de numérique éducatif et sur le chemin qu'il reste à parcourir pour enclencher un mouvement massif d'équipement.

Pas de doute, le dossier du numérique éducatif est passé au-dessus de la pile : 81 % des collectivités estiment qu'elle a renforcé l'attention sur la continuité éducative. De fait, elles sont 80 % à considérer ce sujet comme prioritaire, 18 % le jugeant même tout à fait prioritaire lorsqu'elles sont rattachées à un EPCI de plus de 20 000 habitants, contre seulement 11 % qui sont rattachées à des EPCI de moins de 20 000 habitants. Les répondants semblent bien percevoir les enjeux du numérique et sont assez critiques vis-à-vis de la transformation numérique de l'enseignement à l'œuvre dans leur collectivité.

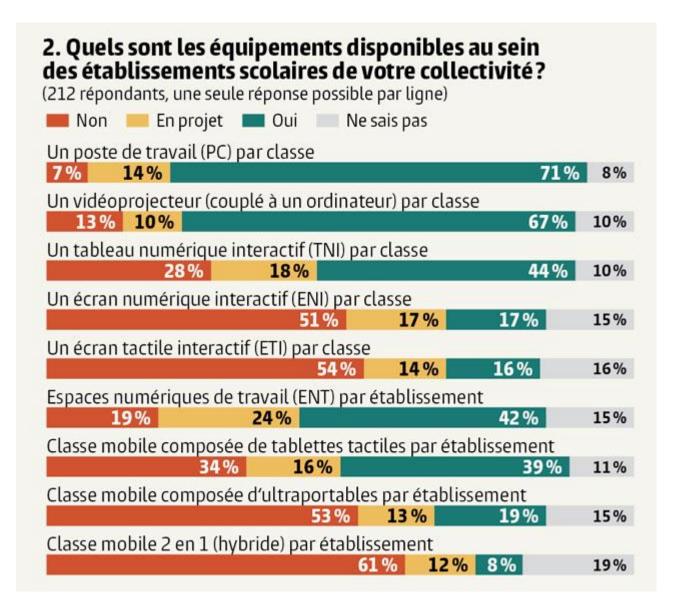


Si 27 % se disent en avance sur le sujet, seuls 2 % se sentent véritablement à la pointe. Les autres considèrent soit être « à niveau » (38 %), soit « en retard » (31 %). Les collectivités de taille importante sont plus nombreuses à s'évaluer positivement : 34 % se jugent « en avance » quand elles sont rattachées à un EPCI de 20 000 habitants ou plus, contre 11 % pour les EPCI de taille inférieure.

Faible degré de maîtrise

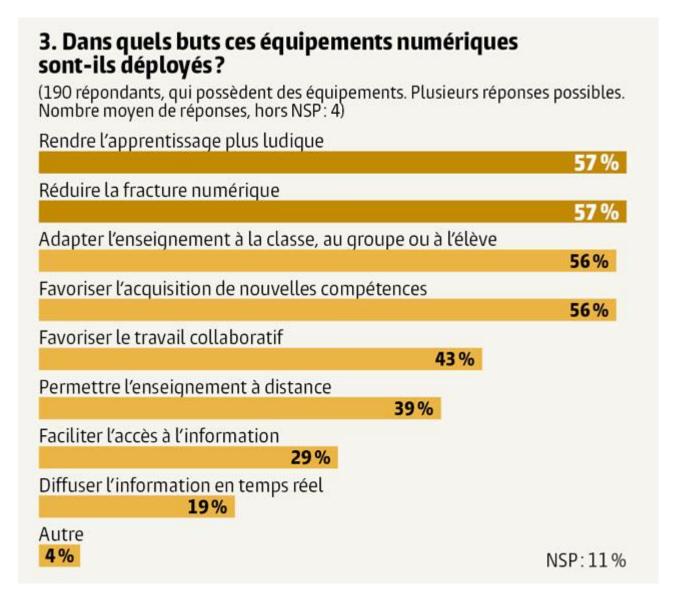
L'étude est très éclairante sur l'ambition des collectivités qui se trouvent majoritairement « en avance » (44 %) et « à niveau » (33 %) alors qu'elles possèdent relativement peu d'équipements de pointe. En les interrogeant sur le matériel disponible au sein de leurs établissements, on s'aperçoit que 71 % possèdent un PC par classe et 67 % un vidéoprojecteur couplé à cet ordinateur.

Des équipements de base, qui ne favorisent pas forcément l'interactivité. Seuls 44 % ont dotés d'un tableau numérique interactif par classe et 17 % d'un écran numérique interactif. Au niveau des établissements scolaires, les environnements numériques de travail et les classes mobiles composées de tablettes tactiles ne sont présents que dans 4 cas sur 10.



De surcroît, plus de la moitié des répondants déclarent que leur collectivité n'envisage pas d'acquérir d'équipements mobiles ou interactifs. Cette frilosité s'explique sans doute par leur faible degré de maîtrise des matériels, des services et des ressources numériques : en la matière, seules 23 % des collectivités se sentent effectivement en avance et 30 % en retard.

Pourtant, elles placent des objectifs ambitieux derrière l'acquisition de leurs équipements numériques.



Au sommet figure celui de rendre l'apprentissage plus ludique, mais aussi de réduire la fracture numérique, d'adapter l'enseignement au groupe ou à l'élève, ou de favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances. L'enseignement à distance n'arrive, lui, qu'en sixième position.

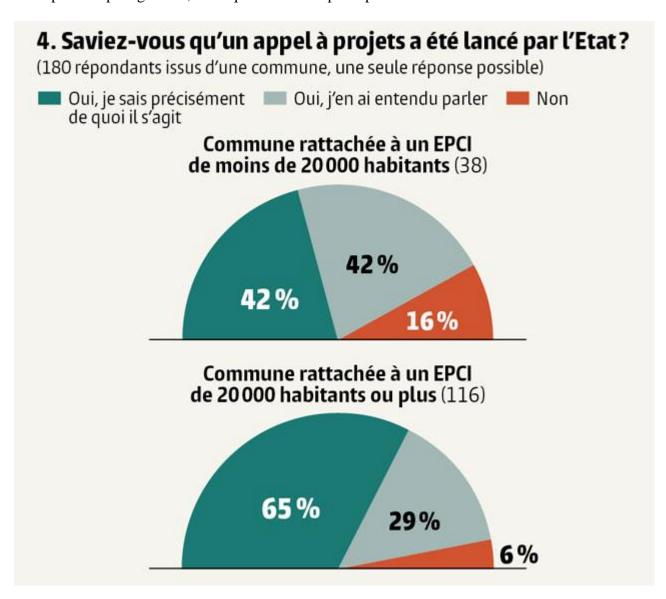
Contraintes budgétaires

Ce sont majoritairement les élus (75 %) qui impulsent cette dynamique de transformation numérique des établissements scolaires, suivis des enseignants pour la moitié des répondants. Ce qui n'empêche pas les collectivités de déplorer le manque de formation de ces derniers. Pour 53 % des répondants, cela constitue même un frein majeur au déploiement du numérique dans l'univers éducatif, derrière les contraintes budgétaires, de loin notées comme le premier des obstacles (74 %).

L'Etat a d'ailleurs prévu d'investir 105 millions d'euros à compter de cette année pour soutenir des projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles. Un appel à projets a été lancé en janvier. Il va servir à équiper les écoles élémentaires d'un socle numérique de base en termes de matériel et de réseaux informatiques, et à proposer des services et ressources numériques.

Malgré tout, ces incitations de l'Etat ne sont pas jugées comme essentielles dans la dynamique. Parmi les répondants, 43 % estiment qu'elles favorisent la transformation numérique des écoles.

Mais seuls 56 % des répondants savent en quoi consiste cet appel à projets, 31 % en ont entendu parler et 14 % ne savent pas ce dont il s'agit. Un intérêt qui décroît avec la taille de la collectivité : 42 % des communes rattachées à un EPCI de moins de 20 000 habitants sont précisément au courant contre 65 % pour les plus grandes, alors que ce sont les principales visées.



Elles ne sont d'ailleurs que 45 % à avoir postulé, soit treize points de moins que les plus grandes collectivités. Un phénomène qu'elles expliquent par le manque de moyens, de temps ou de ressources internes pour y répondre.

Document 3

Numérique éducatif : enfin un référentiel pour bien s'équiper!

Bien s'équiper en matériels comme en ressources numériques éducatives, travailler dans un cadre « partagé », cela relevait jusqu'à présent - parfois trop souvent - d'un certain casse-tête. Si l'année 2020 a été révélatrice des difficultés rencontrées sur le terrain, elle a aussi permis qu'un « socle de base » soit défini pour que chaque école bénéficie des mêmes outils.

Il aura fallu une crise sanitaire, une période singulière d'enseignement à distance, pour que les acteurs de l'éducation se mettent autour de la table et définissent — enfin — un socle de base commun d'équipements numériques, de ressources et services pour permettre « la transformation numérique des écoles ». Publié le 14 janvier dernier, en même temps qu'était lancé le nouvel appel à projets pour l'équipement des écoles primaires par les collectivités, il constitue désormais le cadre de référence. Pour Virginie Lanlo, première adjointe au maire de Meudon (Hauts-de-Seine) en charge de l'éducation, et référente pour l'Association des maires de France : « Le plus grand changement [ndlr : avec ce socle] était qu'avant, il fallait équiper les écoles pour savoir utiliser les ordinateurs. Aujourd'hui, l'équipement numérique est un outil au service des usages ».

Besoins en matériels et en ressources

Ce changement de paradigme a permis une élaboration concertée et rationnelle des besoins en matériels et en ressources. Comme l'ajoute l'élue : « Il ne ressemble pas à une injonction mais permet au contraire aux collectivités d'investir selon les moyens dont elles disposent ». Aussi, si on peut se féliciter que soit défini un socle de base, il n'en demeure pas moins que les communes se doivent d'y travailler avec méthode : d'abord en définissant un projet éducatif partagé par tous les acteurs (élus, enseignants, académies, etc.), mais en veillant à associer les bonnes méthodes de définition des besoins (commande publique, formation des équipes techniques, etc.) comme de ressources et de maintenance des équipements. Car, c'est bien sur les communes que repose un investissement humain et financier non négligeable...

Le socle définit un référentiel des équipements de base dont chaque classe devrait pouvoir disposer (et mutualisables au sein de l'école). Il se constitue d'un vidéoprojecteur et d'un poste de travail. En complément à cet équipement de classe fixe, le référentiel demande de pouvoir disposer d'équipements mobiles mutualisables au sein de l'école. Pour quatre classes, il est demandé un pack de tablettes/ordinateurs ultraportables, ou une classe mobile de dix à quinze terminaux pour quatre classes.

Les directions des écoles devront aussi être équipées « d'un ensemble numérique, permettant l'accès aux ressources et services pédagogiques, la relation aux parents (par les espaces numériques de travail (ENT), etc.), et l'utilisation des applications en ligne du ministère ». Chaque collectivité devra définir l'accès aux services selon l'une des trois modalités suivantes : extension d'un ENT déjà existant, achat d'un service ENT ou recours à une solution de suite de vie scolaire ; le tout pouvant être complété par un accès à d'autres ressources numériques pédagogiques. À noter que pour toutes installations, il convient de se référer à trois cadres de références

Enfin, l'équipement matériel est à parachever par l'acquisition de ressources (gratuites ou payantes : outils de création de livres/cahiers, logiciels disciplinaires, etc.) et de services en ligne, ou installés sur les équipements informatiques sélectionnés collégialement par les équipes éducatives en lien avec les corps d'inspection. Pour répondre à ce socle de base, les collectivités vont devoir travailler davantage en mode projet. Pour autant, et avant la publication du référentiel, les collectivités n'ont pas attendu pour s'y atteler. Brice Dayot, directeur général des services de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) indique que « le travail préalable à la définition des besoins a été élaboré en mode projet avec un

comité de pilotage comprenant la communauté éducative mais aussi tous les responsables de services scolaires, finances, techniques (comprenant aspects bâtis et informatique, etc.) ». Il ajoute que « cette méthode permet de planifier sur l'année, voire sur plusieurs années, les ambitions avec des objectifs évaluables en face et adapter les appels d'offres de la ville ». Il en est de même à Meudon où tous les services de la ville travaillent en transversalité et sont mobilisés pour développer l'offre et l'accompagnement.

En outre, et pour optimiser l'utilisation du numérique éducatif, la ville s'appuie sur les services du Syndicat Seine Yvelines numérique pour l'accompagner autant dans le choix des équipements que dans la formation des agents (en lien avec la formation des enseignants).

Mutualiser et optimiser

Pour Brice Dayot, « la maintenance des équipements est un point primordial car c'est une compétence partagée. Ce sont des outils et c'est ce qu'on en fait qui va compter. Si on oublie le partenariat et la mutualisation avec l'Éducation nationale pour faire en sorte que l'outil numérique soit un levier de changement des pratiques pédagogiques, alors ça ne marche pas! ».

Le socle de base reprend cet argument demandant « une maintenance de qualité indispensable pour le développement au quotidien des usages du numérique ». Car, en plus du temps scolaire, Virginie Lanlo ajoute « qu'il est aussi essentiel de développer l'offre sur les activités périscolaires en mettant en place par exemple des espaces multimédias où les enfants apprennent à réaliser des petites vidéos, etc. » pour ouvrir l'école sur l'extérieur, accueillir aussi les familles.

Aussi, l'adéquation des équipements et services par rapport aux usages doit être régulièrement vérifiée et les dispositions nécessaires prises pour remplacer et/ou améliorer les équipements qui le nécessitent... « avec dans le viseur la nécessité de s'adapter », précise Rémi Chaintron, conseiller à la direction du numérique pour l'éducation au ministère. Et comme le souligne Déborah Elalouf, vice-présidente de l'association Ed'Tech France, « maintenant que nous sommes entrés dans la phase du "pourquoi utiliser le numérique", il convient de travailler sur le "comment". Et ce "comment" c'est aussi comprendre la nécessaire mobilisation des acteurs publics et privés (éditeurs de logiciels, startups, etc.) ».

Gageons que ce socle de base offre la possibilité que chaque école dispose des mêmes outils rapidement! Pour Bruno Devauchelle, chargé de mission TICE [technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, ndlr] à l'université catholique de Lyon, « on oublie trop souvent que l'équipement ne suffit pas. Dans le contexte actuel des apprentissages scolaires, il devient nécessaire de penser une souplesse [...], une adaptabilité constante. Nous devons désormais accepter l'incertain et l'autonomie de l'apprenant. Le numérique en a été un révélateur, prenons-le en compte, apprenons à en faire "bon usage" en trouvant la "bonne distance".

Document 4

Les promesses en suspens du numérique éducatif

La stratégie mise en place suite aux Etats généraux n'a pas permis de véritables avancées sur le terrain

Par Cécile Peltier Publié le 02 juin 2021 à 12h00 -

Après « le choc brutal » du passage des cours en distanciel, Mathieu Moury, professeur d'histoire-géographie au lycée Ernest-Bichat de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) et correspondant numérique, a accueilli « avec intérêt » le lancement, en juin 2020, des Etats généraux du numérique pour l'éducation (EGN). Il s'agissait de tirer les leçons du premier confinement et de co-construire une stratégie numérique consolidée et partagée. La concertation, territoriale puis nationale, a débouché sur 40 propositions : mêlant grands principes et solutions concrètes, elles visent la réduction de la fracture numérique, un enseignement plus efficace ou le développement d'un numérique souverain. Tout un programme. Six mois plus tard, le scepticisme prévaut dans les salles de classe.

Le « méga-bug » de l'enseignement à distance du 6 avril, lors du retour de l'école à la maison, a montré les limites de la stratégie de continuité pédagogique des derniers mois. Le ministère de l'éducation nationale a renvoyé une partie de la responsabilité sur les collectivités, chargées des équipements et des réseaux ; lesquelles lui ont reproché son manque de « régulation des usages ».

Socle numérique minimal

Si ces renvois de balle montrent qu'on est loin d'une gouvernance participative, « avec la gestion de la crise sanitaire et les EGN, une dynamique est enclenchée. Il y a une volonté de travailler davantage ensemble, et mieux, estime Marie-Caroline Missir, qui dirige Canopé, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques. Même s'il est difficile de mettre de l'horizontalité dans un système très vertical. »

Ce qui a été accompli autour de la gestion des espaces numériques de travail (ENT) a notamment commencé à faire progresser le dialogue entre l'Etat, les services déconcentrés et les collectivités.

La continuité pédagogique passe notamment par l'instauration d'un socle numérique minimal. Un appel à projets financé à hauteur de 105 millions d'euros grâce au plan de relance, aidera les communes volontaires à équiper les écoles élémentaires, moins bien dotées en ordinateurs, vidéoprojecteurs ou ENT.

Les Etats généraux du numérique ont aussi rappelé la nécessité d'accompagner les enseignants. Rare proposition concrétisée à ce jour, la prime annuelle de 150 euros, versée pour la première fois en janvier, doit leur permettre de s'équiper progressivement.

Articuler présentiel et distanciel

Autre priorité: le renforcement de la formation initiale et continue. « Mieux vaudrait parler d'amorce », ironise Joël Lamoise, secrétaire national du SNPDEN-UNSA, le syndicat de chefs d'établissement, pour qui « l'effort reste très insuffisant ». Depuis le premier confinement, Canopé a développé des webinaires pour aider les enseignants à articuler présentiel et distanciel, gérer les questions de stress ou les élèves en difficulté. Ces séquences ont réuni plus de 170 000 participants.

« C'est une offre intéressante, reconnaît Stéphanie de Vanssay, conseillère nationale éducation au syndicat SE-UNSA, mais globalement, les enseignants manquent de temps pour se former, d'autant que dans le second degré, c'est optionnel... »

Les académies sensibilisent les établissements à la protection des données personnelles, alors que l'utilisation par les enseignants de solutions ne respectant pas le règlement européen pour la protection des données (RGPD) a relancé le débat. Mais il manque des relais sur le terrain.

Le développement de logiciels libres et gratuits, jugés plus protecteurs, reste une « priorité », assure-ton rue de Grenelle. Un vœu pieux, selon les spécialistes : « C'est très compliqué, il faut que le logiciel libre soit pérenne, que les communautés qui sont derrière le fassent vivre », décrypte un délégué académique à la protection des données.

Rares sont les enseignants à s'être engagés dans un dispositif d'autocertification des compétences, via PIX. Ce service public en ligne « constitue pourtant un moyen vertueux de faire progresser la culture numérique », estime Mathieu Moury. PIX, qui devait être généralisé pour la première fois cette année en 3^e, terminale, CAP et deuxième année de BTS et de classes préparatoires aux grandes écoles, sera facultatif pour les élèves.

Eux aussi sont insuffisamment acculturés au numérique. Mathieu Moury et ses collègues ont consacré deux heures à aider les élèves du lycée à s'emparer de l'ordinateur portable, fourni par la région, qu'ils manient d'une main, « comme un Smartphone ».

Accompagnement des familles

Toutes ces dimensions devraient être prises en compte dans les Territoires numériques éducatifs (TNE). L'Aisne et le Val-d'Oise testent depuis septembre ce programme combinant équipements, ressources pédagogiques et formation des enseignants et des parents. Un investissement de 27,3 millions d'euros sur trois ans. L'expérimentation, dont l'originalité réside principalement dans l'accompagnement des familles, sera étendue à la rentrée à dix nouveaux départements.

TNE doit soutenir les entreprises de la filière du numérique éducatif (EdTech) à travers l'acquisition par Canopé de ressources pédagogiques. Une promesse qui devrait se concrétiser « dans les prochaines semaines », rassure Marie-Caroline Missir, alors que les industriels du secteur s'inquiètent de ne pas voir arriver les millions d'euros annoncés.

Après le rachat, en décembre 2020, aux côtés de la filière numérique du groupe La Poste Docaposte, de l'éditeur du logiciel de vie scolaire Pronote, la Banque des territoires compte, elle, investir à titre minoritaire d'ici à 2022, dans 5 à 10 start-ups spécialisées dans l'inclusion et la réduction des inégalités scolaires. Un enjeu indissociable d'une politique réussie.

| | 4 | H | |
|--|---|---|--|
|--|---|---|--|

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE</u>: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE : ADMINISTRATION GENERALE

<u>DUREE</u>: 3h00 <u>COEFFICIENT</u>: 3

SUJET

Question 1: Avec Internet, le plagiat est devenu banal. Quelles sont, selon vous, les causes de ce phénomène et les moyens permettant de l'éviter ? (7 points)

Question 2 : Que pensez-vous du travail d'intérêt général (TIG) en tant que peine alternative à l'emprisonnement ? (7 points)

Question 3: Le concept de l'open space, ou la réunion des bureaux dans un espace ouvert et sans cloisons, se développe. Vous présenterez les bénéfices et les limites de l'organisation des bureaux en open space. (6 points)

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE</u>: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE : ADMINISTRATION GENERALE

<u>DUREE</u>: 3h00 <u>COEFFICIENT</u>: 3

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 4 pages y compris la page de garde.

Question 1: Avec Internet, le plagiat est devenu banal. Quelles sont, selon vous, les causes de ce phénomène et les moyens permettant de l'éviter ? (7 points)

Le plagiat désigne la copie partielle ou entière du contenu d'une production dans sa propre production sans en citer l'auteur et la source. La règle est la suivante : toute œuvre originale, y compris numérique, est protégée par le droit de la propriété intellectuelle. Le fait de reproduire l'œuvre d'autrui à son insu relève du délit de contrefaçon, sauf s'il s'agit par exemple d'une courte citation.

Internet favorise le plagiat dès lors que de multiples textes sont disponibles. Les exemples de plagiat sont nombreux dans les domaines universitaire, littéraire ou journalistique. Il suffit de deux clics de souris pour copier et coller un contenu. La pratique du plagiat se répand ce qui amène à en étudier les causes (I) pour mieux présenter les moyens de l'éviter (II).

I. Les causes du plagiat

Au-delà de l'idée reçue selon laquelle tout le monde le pratique, le plagiat se développe en raison, d'une part, de la méconnaissance des normes de citation des sources et, d'autre part, du désir des plagiaires de gagner du temps.

- A. La méconnaissance des normes de citation des sources
- B. Le gain de temps

II. Les moyens d'éviter le plagiat

Les mesures prises pour lutter contre le plagiat sont encore très restreintes. Cependant, l'élaboration de logiciels de détection et le développement de pratiques éthiques permettent d'en limiter l'expansion.

- A. L'effet dissuasif des logiciels de lutte contre le plagiat
- B. Le développement de pratiques éthiques

La lutte contre le plagiat passera par le développement d'une culture partagée de vigilance et le souhait de ne pas décrédibiliser le travail et de ne pas renoncer à acquérir des connaissances.

Question 2: Que pensez-vous du travail d'intérêt général (TIG) en tant que peine alternative à l'emprisonnement ? (7 points)

Le travail d'intérêt général (TIG) est une sanction pénale infligée par la justice à une personne qui a commis une infraction. La personne doit ainsi travailler gratuitement, pendant une durée fixée par le juge, pour une association ou un service public. Le travail peut consister à entretenir le patrimoine, les espaces verts, effectuer des actes de solidarité, etc.

La peine alternative de TIG a une double finalité : éviter les courtes peines d'emprisonnement et faciliter la réinsertion. En effet, aujourd'hui, la prison ne semble pas atteindre son but et apparaît plutôt comme une école de la récidive. Pour autant, le travail d'intérêt général est-il une solution miracle face à l'emprisonnement ? Si l'intérêt que suscite cette peine est croissant (I), il ne faut pas en idéaliser la portée (II).

I. Une peine alternative en plein essor

Les collectivités publiques sont les structures qui accueillent le plus de TIG dans leurs services aujourd'hui. Ce faisant, elles s'inscrivent dans une démarche collective visant notamment à lutter contre la surpopulation carcérale (A) et permettant de faciliter la réinsertion (B).

- A. Un moyen de lutter contre la surpopulation carcérale
- B. Une mesure facilitant la réinsertion

II. Les limites du travail d'intérêt général

En dépit du système « gagnant-gagnant » qu'il propose, la portée du TIG reste limitée, notamment en raison de la problématique de l'adéquation entre le poste proposé et le parcours du tigiste (A) ainsi que de la réticence des certaines collectivités à accueillir des personnes condamnées (B).

- A. La difficile adéquation entre le poste proposé et le parcours du tigiste
- B. Les craintes des collectivités quant à l'accueil des tigistes

Pour sensibiliser les acteurs économiques concernés et faciliter l'accès des juges aux offres de travail d'intérêt général, une agence nationale des TIG devrait voir le jour. Ce point d'entrée permettra de tisser des partenariats avec des acteurs économiques pour faciliter le développement du travail d'intérêt général.

Question 3: Le concept de l'open space, ou la réunion des bureaux dans un espace ouvert et sans cloisons, se développe. Vous présenterez les bénéfices et les limites de l'organisation des bureaux en open space. (6 points)

Le concept de l'open space, que l'on peut traduire par « plateau ouvert » en français, est né dans les années 1950 aux États-Unis. C'est à partir des années 1980 que l'Europe adopte ce mode de fonctionnement particulier. Il s'agit de réunir des bureaux dans un espace ouvert et sans cloisons. Les entreprises qui recourent à ce procédé sont nombreuses.

Aujourd'hui, les derniers chiffres indiquent que près de 20 % des salariés français travaillent au sein d'un open space, un chiffre encore loin de ce qui se fait en Grande-Bretagne mais dont la progression se poursuit. Cependant, si cette configuration présente de nombreux avantages (I), il existe des limites à l'organisation des bureaux en open space (II).

I. Les avantages de l'open space

Si autant d'entreprises optent pour un agencement de leurs bureaux en open space, c'est que ce concept présente des avantages tant pour l'entreprise elle-même (A) que pour ses salariés (B).

- A. Un modèle économique avantageux pour l'entreprise
- B. Une communication entre salariés libérée

II. Les limites de l'open space

Tout n'est pas pour autant parfait dans le concept de l'open space. En effet, cet agencement des bureaux peut avoir certains effets négatifs comme la pression hiérarchique quotidienne (A) ou le manque d'intimité et les nuisances sonores (B).

- A. La pression hiérarchique
- B. Le manque d'intimité et les nuisances sonores

A l'heure où le stress augmente et dans un contexte où le bien-être au travail fait figure de priorité, l'open space apparaît comme un aménagement séduisant à la condition que les limites présentées soient prises en compte, notamment par le recours à un architecte d'intérieur qui sera capable de trouver le bon mobilier, pour offrir un espace de travail fonctionnel et agréable.

BAREME DE CORRECTION

Barème général : Le devoir est noté sur 20. Les points sont répartis entre les 3 à 5 questions et précisés sur le sujet.

Pour chaque question, il est attribué :

- Une note égale à 0 sur 20 pour un hors sujet ;
- Une note inférieure à la moyenne des points attribués à la question pour tout devoir ne présentant pas de plan matérialisé.

Orthographe : A partir de 5 fautes, 2 points seront enlevés à la note sur 20.

| K | H |
|---|----------|
|---|----------|

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE: TECHNIQUES DE GESTION ET COMPTABILITE

<u>DUREE</u>: 3h00 <u>COEFFICIENT</u>: 3

SUJET

Question 1 : Qu'est-ce que la comptabilité générale d'une entreprise ? (notée sur 5 points) ;

Question 2 : Les provisions. (notée sur 7 points).

A quel principe comptable répond la provision ? (notée sur 1 point).

Concernant les provisions de droit commun, quelle distinction faites-vous entre les provisions pour risques et charges et les provisions pour dépréciation d'éléments d'actif ? (notée sur 4 points).

Au plan comptable, en quoi la provision se distingue-t-elle de l'amortissement ? (notée sur 2 points).

Question 3 : Le rattachement des charges à l'exercice autres que les intérêts courus non échus (notée sur 8 points).

En application de quel principe comptable est effectué le rattachement des charges à l'exercice ? (notée sur 2 points).

Quel est son objet ? (notée sur 2 points).

Quelles sont les conditions à respecter pour rattacher une charge à l'exercice ? (notée sur 2 points). Quel est le dispositif budgétaire et comptable à la clôture de l'exercice concerné et celui au cours de l'exercice suivant ? (notée sur 2 points).

| | 1 |
|--------|---|
| ШL | |

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE</u>: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE : TECHNIQUES DE GESTION ET COMPTABILITE

DUREE : 3h00 COEFFICIENT : 3

CORRIGE SUJET 2

Le corrigé comporte 2 pages.

<u>Question 1</u>: La comptabilité générale d'une entreprise respecte les grands principes comptables. C'est un système d'organisation de l'information financière permettant :

- De saisir, de classer, d'enregistrer et de contrôler les données des opérations budgétaires et comptables et de trésorerie de l'entreprise afin d'établir des comptes réguliers et sincères ;
- De présenter des états financiers reflétant une image fidèle : du patrimoine ; de la situation financière et du résultat de clôture de l'exercice. (5 points).

<u>Question 2</u>: La provision répond au principe de prudence. Ce principe correspond à l'appréciation raisonnable des faits afin d'éviter le risque de transfert sur l'avenir d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise. (1 point).

Parmi les provisions de droit commun, il convient de marquer une distinction entre les provisions pour risques et charges et les provisions pour dépréciation d'éléments d'actif.

Dans le premier cas, les provisions pour risques et charges, elles permettent de faire apparaître l'existence de dépenses de fonctionnement nettement précisées mais dont la réalisation est incertaine. Elles doivent être réajustées au fur et à mesure de la variation des risques ou des charges. (2 points).

Dans le second cas, les provisions pour dépréciation d'éléments d'actif, ont pour fondement de faire apparaître le plus fidèlement possible la situation des éléments d'actif inscrits au bilan. Très proche de l'amortissement en ce sens qu'elles constatent une dépréciation, cette catégorie de provision en diffère cependant sur de nombreux aspects. Tout d'abord, elle ne se limite pas aux seules immobilisations mais vise au contraire l'intégralité des composantes de l'actif. Autre différence significative, la perte de valeur constatée n'a pas un caractère irréversible, elle peut évoluer dans le temps ou disparaître. (2 points).

Au plan comptable et à la différence de l'amortissement, les provisions ne sont pas constitutives d'autofinancement. En effet, la constitution de provisions ne donne pas lieu à inscription d'une recette d'investissement permettant de financer des dépenses d'investissement. La provision inscrite uniquement dans les comptes de bilan est «mise en réserve ».

De même, lors de la reprise de la provision, seule une recette de fonctionnement est constatée. Il n'y a pas lieu d'inscrire une dépense d'investissement en contrepartie. (2 points).

<u>Question 3</u>: Le rattachement des charges à l'exercice auquel elles se rapportent est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. (2 points).

Cette technique comptable vise à faire apparaître dans le résultat de l'exercice qui se termine les charges qui s'y rapportent et seulement celles-là. Cette procédure ne concerne pas les dépenses d'investissement. (2 points).

Ne peuvent donner lieu à rattachement que les charges engagées ayant donné lieu à un service fait avant le dernier jour de la clôture de l'exercice et pour lesquelles la facture n'a pas été reçue au moment de la clôture des comptes. (2 points).

Au plan budgétaire et comptable les différents comptes de classe 6 concernés par la nature des charges à rattacher sont débités par le crédit du compte de classe 4 en fonction de la catégorie de créancier (408 pour les fournisseurs ; 4286 pour du personnel). L'opération d'ordre, sans incidence au niveau de la trésorerie est justifiée par un état faisant apparaître :

- La nature de la dépense ;
- La date du service fait ;
- Le montant du rattachement ;
- La désignation du créancier.

A l'ouverture de l'exercice comptable suivant, intervient la contrepassation et le règlement des dépenses concernées.

La procédure de contrepassation consiste à passer une écriture inverse à celle qui avait été comptabilisée lors du rattachement : les comptes de classe 6 initiaux sont crédités par le débit des comptes de charges à rattacher.

Au plan budgétaire et comptable, l'opération de contre-passation s'analyse comme une neutralisation anticipée de la charge résultant de la mise en paiement des dépenses lors de la réception des pièces justificatives de la dépense. (2 points).

| | 4 | H | |
|--|---|---|--|
|--|---|---|--|

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE</u>: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

<u>DUREE</u>: 3h00 <u>COEFFICIENT</u>: 3

SUJET

Question 1 : Quelles sont les différentes formes de prévention ? (6 points)

Question 2 : La prévention des addictions en Nouvelle-Calédonie. (8 points)

Question 3: Le logement, enjeu des politiques sociales. (6 points)

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE</u>: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

<u>DUREE</u>: 3h00 <u>COEFFICIENT</u>: 3

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde.

Question 1 : Quelles sont les différentes formes de prévention ? (6 points)

Eléments de correction :

La prévention a pour but d'éviter ou de réduire le nombre et la gravité des maladies ou accidents. Trois échelons de prévention :

- la prévention primaire : s'exerce avant l'apparition de la maladie. Elle fait appel à des mesures de prévention individuelle (hygiène corporelle, activités physiques et sportives, alimentation, vaccination), mais aussi à des mesures de prévention collective. De nombreuses mesures d'hygiène visent à faire disparaître les facteurs de risques (hygiène de l'environnement, de l'habitat, etc.) ;
- la prévention secondaire : tente de limiter le développement de la maladie. Elle prend en compte le dépistage précoce (par exemple, les femmes de 40 ans doivent subir un frottis cervical pour dépister un cancer de l'utérus). Elle prend également en compte la « recherche » pour mieux connaître la maladie et donc mieux traiter le malade (Ex. : le plan Alzheimer, le plan Cancer, etc.) ;
- la prévention tertiaire : vise à diminuer les incapacités et les récidives. Des mesures favorisent la rééducation, la réinsertion professionnelle et sociale après la maladie

Question 2 : La prévention des addictions chez les jeunes en Nouvelle-Calédonie. (8 points)

Eléments de correction :

L'addiction se caractérise par la dépendance à une substance psychoactive (alcool, tabac, cannabis...) ou à un comportement (jeux...). Les pratiques addictives résultent de l'interaction de facteurs liés au produit, à l'environnement et à l'individu.

Les conduites addictives sont susceptibles de mener à une addiction. Ce sont des consommations ou des comportements, animés au départ par la recherche du plaisir mais aboutissant rapidement à des difficultés.

Il est important d'être attentif aux conduites addictives afin de limiter les risques de dommages physiques, psychologiques et/ou sociaux ainsi que des dépendances physiques et /ou psychologiques.

Les addictions, une problématique de santé publique en Nouvelle-Calédonie.

L'adolescence est une période de vulnérabilité aux conduites addictives. Le goût du risque y est plus important. La prise de risque se révèle dans cette période d'âge un des modes d'expression privilégié. En Nouvelle-Calédonie, par exemple, près de 60% des jeunes (10-18 ans) déclarent avoir déjà expérimentés l'alcool et 40% en ont consommé dans les 30 derniers jours. 4% déclarent une consommation régulière d'alcool et 14% déclarent boire cinq verres ou plus par occasion.

L'Agence Sanitaire et Sociale dispose d'un Programme de Prévention en Addictologie qui regroupe différents professionnels : agents de prévention et de promotion de la santé, éducateurs spécialisés, agents administratifs, infirmiers et psychologues. Leurs missions sont d'informer, de sensibiliser, d'accueillir et d'accompagner les Calédoniens sur les questions liées à l'alcool, au tabac, au cannabis, aux écrans et autres.

Question 3: Le logement, enjeu des politiques sociales. (6 points)

Eléments de correction :

Le logement est un besoin fondamental : besoin de sécurité, avoir un logement et un logement digne et salubre est un droit fondamental.

Le « mal logement », l'habitat insalubre sont des problèmes sociaux. Le mal logement ne permet pas à l'individu de vivre dignement. Il est un obstacle à la vie sociale d'un individu (ou groupe d'individus).

Les politiques publiques en faveur du logement :

- Les logements sociaux ;
- Les aides au logement ;
- La résorption de l'habitat insalubre ;
- Les foyers d'hébergement ;
- Les aides à l'accession à la propriété.

| ΠГ | |
|--------|--|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: ANGLAIS

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

<u>SUJET</u>

Prince Philip: the unlikely but willing Pacific deity

Caroline Davies
The Guardian, Sat 10 Apr 2021 14.19 BST

Of the many honours and titles bestowed on the Duke of Edinburgh, the strangest was his status as a deity to a remote south-west Pacific people.

The Prince Philip Movement, a sect followed by the Yaohnanen tribe on the southern island of Tanna in Vanuatu, believed him to be the pale-skinned son of an ancient mountain spirit.

This small community, who built beliefs around cargo or western goods brought to the New Hebrides especially by the US military during the second world war, believed he was the brother of John Frum – thought to be a corruption of John From, a supposed manifestation that encouraged a return to traditional ways before American and European influence.

The origins of Philip's divine status are unclear. But ancient tales tell of the mountain spirit's son travelling to a distant land, marrying a powerful lady and, in time, returning.

The belief that Philip was the embodiment of this spirit was strengthened when he and the Queen visited Vanuatu in 1974, unaware of his status. Apprised later, he agreed to a request from the British resident commissioner in Vanuatu that an official photograph of himself be sent to the Tanna-based sect.

The villagers responded, sending him a traditional pig-killing club, and requesting he be photographed holding it. This he duly did, posing at Buckingham Palace.

Another official portrait followed in 2000 and in 2007 five members of the Tanna community, invited to Great Britain for a TV reality show, met him privately and off-camera.

All three photographs were kept by the chief Jack Naiva, who died in 2009 having never seen his dream of the duke's "return" to Tanna realised.

There was a day of gun salutes throughout the UK and tributes from political leaders and royal families from across the world. At Buckingham Palace, its flag flying at half-mast, a steady stream of well-wishers paid their respects, though the crowds were vastly slimmed down following warnings to stay away because of coronavirus restrictions.

QUESTIONS

1. TRANSLATION. (10 marks)

Translate into French the passage in bold characters, from: "The belief that Philip..." to: "...return to Tanna realised."

2. **COMPREHENSION** (6 marks: 2 marks per answer)

Answer the following questions in your own words. Write from 50 to 100 words per answer.

- a) What do you know about Prince Philip?
- b) Explain the origins of the Vanuatu myth of Prince Philip.
- c) How was this myth reinforced in recent times?

3. ESSAY. (4 marks)

Write about 120 words.

The royal family of Great Britain has always been very much celebrated, both in the United Kingdom and abroad.

What is your opinion about their popularity?

|--|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : ANGLAIS

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde.

1. TRADUCTION

10 points ; voir barème joint.

La croyance selon laquelle Philip était l'incarnation de cet esprit fut renforcée quand la Reine et lui visitèrent le Vanuatu en 1974, sans avoir conscience de son statut. Plus tard, il en fut informé plus tard, et il accepta qu'une photographie officielle de lui soit envoyée à la secte de Tanna, à la demande du commissaire résident britannique au Vanuatu.

Les villageois répondirent en lui faisant parvenir un gourdin traditionnel utilisé pour tuer les cochons, en demandant qu'il le tienne pour la photo. Ce qu'il fit dûment, posant devant le Palais de Buckingham.

Un autre portrait officiel suivit en 2000, et en 2007, cinq membres de la communauté de Tanna, invités en Grande Bretagne pour une émission de télé-réalité, le rencontrèrent en privé sans caméras.

Les trois photos furent conservées par le chef Jack Naiva, qui décéda en 2009 sans avoir jamais vu se réaliser son rêve du « retour » du duc à Tanna.

BAREME DE CORRECTION DE LA VERSION

| Nombre de | Critères d'évaluation pour la | Critères d'évaluation pour |
|------------------------|---|---|
| points | compréhension du texte anglais | l'expression en français |
| 0 à 1,25 points | aucune compréhension du texte. compréhension de quelques éléments seulement. | texte français incompréhensible. texte français très confus avec de nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe. |
| 1,5 à 2,5 points | compréhension très superficielle beaucoup de contresens et de faux sens. | - texte français peu clair, dont le niveau de langue laisse à désirer, et qui comporte des fautes de syntaxe et d'orthographe. |
| 2 ,75 à 3,75 points | compréhension acceptablede rares contresens ; quelques faux sens. | texte français correct.peu de fautes de syntaxe et d'orthographe |
| 4 à 5 points | Très peu d'erreurs de compréhension. Compréhension parfaite | vocabulaire et structuresrecherchés.aucune faute. |
| Total sur 5 | | |

La compréhension du texte anglais sera notée sur 5.

L'expression en français sera notée sur 5.

Les deux notes ci-dessus seront additionnées pour produire la note finale de la version, sur 10.

2. QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

6 points.

2 points par question, répartis de la façon suivante :

Respect des consignes : 0,25 point
Exactitude de la réponse : 1 point
Qualité de l'anglais : 0,75 point

- a) Prince Philip Mountbatten was Queen Elizabeth II's husband. He quietly passed away in April 2021, at the age of 99. He had been knighted Duke of Edinburg by his wife. In the first years of his life as Prince Consort, he travelled extensively in the South Pacific, including in the archipelago which was then known as New Hebrides.
- b) Some members of the Tanna Yaohnanen tribe had organized a sect called the Prince Philip Movement. They believed him to be the son of an old mountain spirit, born with white skin, and the brother of John Frum, a popular figure of the Tanna tradition. The spirit's son was supposed to travel to a faraway country and wed a powerful woman before returning home.
- c) The Queen and her husband visited Vanuatu in 1974, when the nation was still part of Great Britain's colonial empire, known as New Hebrides. Following this trip, Philip received a custom club from Tanna and agreed to be photographed holding it. A second official portrait was taken in 2000 and a third one in 2007, upon a meeting between Prince Philip and five people from Tanna who were taking part in a TV show in London. All three photos were preciously kept by Chief Jack Naiva.

3. ESSAY

Réponse personnelle.

4 points, répartis de la façon suivante:

- Respect des consignes (réponse à la question; nombre de mots): 0,5 point
- Qualité de l'anglais: 1,5 point.
- Structure de l'essai, organization des idées: 1 point
- Originalité et pertinence des arguments: 1 point

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: COMPTABILITE

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

Un véhicule est acquis pour 5.000.000 XPF au cours de l'exercice N. Le bien est amorti sur une durée de 5 ans à compter de N+1, sans prorata temporis.

En N+4 il est procédé à sa cession moyennant le prix de 800.000 XPF.

En N+4 la valeur nette comptable est égale à 1.000.000 XPF

(Valeur d'acquisition : 5.000.000 – amortissements : 4.000.000)

Passer au journal l'intégralité des écritures (de l'année d'acquisition à celle de cession).

Les comptes à utiliser issus du plan de comptes sont :

2182 : Matériel de transport ;

28182 : Amortissement matériel de transport ;

4041; Fournisseurs d'immobilisations;

4621 : Créances sur cessions d'immobilisations ;

515 : Compte au trésor ;

675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées ;

775 : Produits des cessions d'immobilisations ;

7761 : Différences sur réalisations négatives ;

192: Plus-ou-moins values sur cessions d'immobilisations.

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: COMPTABILITE

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE 3

Le corrigé comporte deux (2) pages y compris la page de garde.

LIVRE JOURNAL COMPTABLE

| N° compte débit | N° compte crédit | Désignation | Débit | Crédit | Barème notation |
|--------------------|---------------------|--|------------|------------|--------------------|
| | | | | | |
| 2182 | | Acquisition véhicule transport | 5 000 000 | | 0,5 |
| | 4041 | Fournisseurs d'immobilisations | | 5 000 000 | 0,5 |
| 4041 | | Fournisseurs d'immobilisations | 5 000 000 | | 0,5 |
| | 515 | Compte au trésor | | 5 000 000 | 0,5 |
| 6811 | | Dotations aux amortissements IM/CORP | 4 000 000 | | 0,5 |
| | 28182 | Amortissement matériel de transport | | 4 000 000 | 0,5 |
| | 775 | Produit de cession | | 800 000 | 0,5 |
| 4621 | | Créance sur cession d'immobilisation | 800 000 | | 0,5 |
| 515 | | Compte au trésor | 800 000 | | 0,5 |
| | 4621 | Créance sur cession d'immobilisation | | 800 000 | 0,5 |
| 28182 | | Réintégration amortissement | 4 000 000 | | 0,5 |
| | 2182 | Réintégration amortissement | | 4 000 000 | 0,5 |
| 675 | | Valeur nette comptable imm. cédée | 1 000 000 | | 0,5 |
| | 2182 | Sortie de l'actif | | 1 000 000 | 0,5 |
| 192 | | Plus-ou-moins values sur cessions imm. | 200 000 | | 0,5 |
| | 7761 | Différence sur réalisation négative | | 200 000 | 0,5 |
| | | Total Journal | 20 800 000 | 20 800 000 | 1 |

| Total points 9 |
|----------------|
|----------------|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: ESPAGNOL

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

El último secreto del Titanic: el destino de los seis chinos que sobrevivieron al trágico naufragio

TVE estrena esta semana 'El último secreto del Titanic', donde unos investigadores reconstruyen el hundimiento para averiguar qué pasó con los seis supervivientes, a los que se acusó de disfrazarse de mujeres para subir a los botes salvavidas

'Documentos TV' estrena esta semana 'El último secreto del Titanic', donde un grupo de investigadores reconstruye el hundimiento para buscar pistas y averiguar qué pasó con los seis ciudadanos chinos que sobrevivieron al naufragio más famoso de todos los tiempos.

La sociedad racista del momento los acusó de actuar de forma deshonrosa para salvarse del naufragio y, como a otros compatriotas chinos, los discriminaron y explotaron por su condición de inmigrantes.

Cuando el Titanic se hundió la gélida noche del 14 de abril de 1912, solo unas 700 personas salvaron sus vidas. Entre ellas se encontraban seis de los ocho ciudadanos chinos que viajaban en el buque más elitista de aquel tiempo. Cuando llegaron a Nueva York no fueron bienvenidos. Los recibieron con hostilidad y sospechas. Se les acusó de haberse disfrazado de mujeres para subir a los botes salvavidas. Pocas horas después, los expulsaron del país.

En China, Estados Unidos, Reino Unido y Canadá, varios investigadores, entre los que se incluye James Cameron, se propusieron reconstruir minuciosamente el naufragio y encontrar a sus descendientes, rastreando documentos por archivos históricos a uno y otro lado del Atlántico. Querían así dignificar y hacer justicia a estas personas que, como tantos otros emigrantes, sufrieron la discriminación y el abuso en Estados Unidos.

« ¿Por qué ocho ciudadanos chinos viajan a Estados Unidos a bordo del Titanic?», se pregunta Schwankert. Las huelgas mineras de 1912 en Reino Unido los llevan a Estados Unidos. Después de la Primera Guerra Mundial, los ciudadanos chinos sufren repatriaciones secretas y las consecuencias de las leyes migratorias. «Estados Unidos les cerraba las puertas después de explotarlos tantos años como mano de obra», añade James Cameron.

'El último secreto del Titanic' es un documental de investigación sobre la supervivencia y la dignidad de estas personas frente al racismo y las políticas antiinmigración, tan presentes también en la actualidad. Un homenaje a una generación de ciudadanos chinos que se enfrentaron durante toda su vida a la discriminación y al muro del rechazo al diferente.

https://www.abc.es/play/cine/noticias/abci-ultimo-secreto-titanic-destino-seis-chinos-sobrevivieron-tragico-naufragio-202106141135_noticia.html

Estrenar: projeter un film en première

El hundimiento: le naufrage

Averiguar: chercher à savoir, découvrir, enquêter sur

Disfrazarse de: se déguiser en los supervivientes: les survivants

Actuar: agir

De forma deshonrosa: de manière déshonorante

Hundirse: couler, faire naufrage

Gélido, da: glacial, e El buque: bateau, navire

Rastrear: fouiller, ratisser, suivre une piste, pister

Las huelgas : les grèves

Cerrar : fermer El rechazo: le rejet

Enfrentarse a : affronter, faire face à

TRAVAIL À FAIRE PAR LE CANDIDAT

- I. COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (10 points)
- 1. La Televisión española (TVE) estrena 'El último secreto del Titanic', un documental sobre:
 - a. Las causas del naufragio del buque Titanic
 - b. Los seis ciudadanos chinos que salvaron sus vidas en el naufragio.
 - c. Los disfraces de algunos pasajeros del Titanic.

Elija la respuesta correcta y justifica con un elemento del texto.

- 2. Cite la acusación de la que fueron víctimas los sobrevivientes.
- 3. Diga si la afirmación siguiente es verdadera o falsa. Justifique citando el texto.

Cuando los sobrevivientes llegaron a Nueva York fueron recibidos como héroes.

- **4.** Explique cómo los investigadores en China, Estados Unidos, Reino Unido y Canadá, realizaron su trabajo de investigación.
- 5. Mencione el objetivo del trabajo de investigación.
- II. EXPRESSION ÉCRITE (10 points)

Une question au choix

6. En unas 10 líneas, explique el destino de los seis chinos que sobrevivieron al trágico naufragio.

OU

Comente la frase siguiente: "'El último secreto del Titanic' es un documental de investigación sobre la supervivencia y la dignidad de estas personas frente al racismo y las políticas antiinmigración, tan presentes también en la actualidad". (10 líneas)

| | _ |
|--|---|
| |] |

<u>EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE</u>: ESPAGNOL

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE 2

El último secreto del Titanic: el destino de los seis chinos que sobrevivieron al trágico naufragio

Le corrigé comporte **2** pages y compris la page de garde.

PROPOSITION DE CORRECTION

- I. COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (10 points)
- 1. La Televisión española (TVE) estrena 'El último secreto del Titanic', un documental sobre:
 - a. Las causas del naufragio del buque Titanic
 - b. Los seis ciudadanos chinos que salvaron sus vidas en el naufragio.
 - c. Los disfraces de algunos pasajeros del Titanic.

La respuesta correcta es la b) ya que en el texto podemos leer: "... un grupo de investigadores reconstruye el hundimiento para buscar pistas y averiguar qué pasó con los seis ciudadanos chinos que sobrevivieron al naufragio"

- 2. Cite la acusación de la que fueron víctimas los sobrevivientes.
- "...a los que se acusó de disfrazarse de mujeres para subir a los botes salvavidas".
- 3. Diga si la afirmación siguiente es verdadera o falsa. Justifique citando el texto.

Cuando los sobrevivientes llegaron a Nueva York fueron recibidos como héroes.

Esta afirmación es falsa puesto que podemos leer "Cuando llegaron a Nueva York no fueron bienvenidos. Los recibieron con hostilidad y sospechas."

4. Explique cómo los investigadores en China, Estados Unidos, Reino Unido y Canadá, realizaron su trabajo de investigación.

Los investigadores "se propusieron reconstruir minuciosamente el naufragio y encontrar a sus descendientes, rastreando documentos por archivos históricos a uno y otro lado del Atlántico."

5. Mencione el objetivo del trabajo de investigación.

Los investigadores "Querían así dignificar y hacer justicia a estas personas que, como tantos otros emigrantes, sufrieron la discriminación y el abuso en Estados Unidos." O también, hacer "Un

homenaje a una generación de ciudadanos chinos que se enfrentaron durante toda su vida a la discriminación y al muro del rechazo al diferente."

II. EXPRESSION ÉCRITE (10 points)

Une question au choix

6. En unas 10 líneas, explique el destino de los seis chinos que sobrevivieron al trágico naufragio

OU

Comente la frase siguiente: "'El último secreto del Titanic' es un documental de investigación sobre la supervivencia y la dignidad de estas personas frente al racismo y las políticas antiinmigración, tan presentes también en la actualidad". (10 líneas)

Éléments possibles de réponse :

- La Televisión española (TVE) estrena 'El último secreto del Titanic', un documental sobre los seis ciudadanos chinos que salvaron sus vidas en el naufragio.
- Se les acusó de disfrazarse de mujeres para subir a los botes salvavidas.
- La sociedad de aquel entonces, los discriminó y fueron explotados por su condición de inmigrantes.
- Cuando llegaron a Nueva York no fueron bienvenidos. Los recibieron con hostilidad y sospechas y finalmente fueron expulsados del país.
- sufrieron la discriminación y el abuso en Estados Unidos.
- los ciudadanos chinos sufren repatriaciones secretas y las consecuencias de las leyes migratorias. Estados Unidos les cerró las puertas después de explotarlos tantos años como mano de obra.

OU

Comente la frase siguiente: "El último secreto del Titanic' es un documental de investigación sobre la supervivencia y la dignidad de estas personas frente al racismo y las políticas antiinmigración, tan presentes también en la actualidad". (10 líneas)

Éléments possibles de réponse:

- La Televisión española (TVE) estrena 'El último secreto del Titanic', un documental sobre los seis ciudadanos chinos que salvaron sus vidas en el naufragio.
- Se les acusó de disfrazarse de mujeres para subir a los botes salvavidas.
- La sociedad de aquel entonces, los discriminó y fueron explotados por su condición de inmigrantes.
- Gracias a investigadores de China, Estados Unidos, Reino Unido y Canadá, entre los que se incluye James Cameron, se propusieron reconstruir minuciosamente el naufragio y encontrar a sus descendientes, rastreando documentos por archivos históricos a uno y otro lado del Atlántico. Querían así dignificar y hacer justicia a estas personas que, como tantos otros emigrantes, sufrieron la discriminación y el abuso en Estados Unidos.
- Por lo tanto, el documental 'El último secreto del Titanic' es realmente un homenaje a una generación de ciudadanos chinos que se enfrentaron durante toda su vida a la discriminación y al muro del rechazo al diferente.

| П | |
|---|--|
| | |

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: INFORMATIQUE

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

⇒ EXERCICE 1

Une seule réponse par question

Question 1

Lequel de ces outils est un tableur ?

- a) Outlook
- b) Word
- c) Excel

Question 2

Dans Excel, à quoi correspond une cellule?

- a) une ligne
- b) intersection entre une ligne et une colonne
- c) une fonction

Question 3

Dans Excel, qu'est-ce qu'un TCD?

- a) Tri Croisé Dynamique
- b) Tableau Croisé Dynamique
- c) Traitement Croisé Dynamique

Question 4

Dans Excel, que permet la mise en forme conditionnelle ?

- a) Corriger les fautes d'une cellule
- b) Suggérer des formules de calcul
- c) Modifier l'apparence d'une cellule

Question 5

Lequel de ces navigateurs n'existe pas?

- a) Platinium
- b) Chrome
- c) Edge

Question 6

Laquelle de ces références correspond à un processeur ?

- a) Ryzen
- b) Dozen
- c) Frozen

Lequel de ces composants matériels vous parait le plus important sur un ordinateur?

- a) Micro
- b) Clavier
- c) Caméra

Question 8

Quel est le nom du cable sous-marin reliant la NC à l'Australie?

- a) Kririba
- b) Tavéka
- c) Gondwana

Question 9

Quelles est la principale conséquence d'une cyberattaque?

- a) coupure réseau
- b) paralysie des systèmes informatiques
- c) blocage de la messagerie

Question 10

Le Cloud permet de

- a) disposer de services informatiques via internet
- b) se protéger des cyberattaques
- c) simplifier les communications via internet

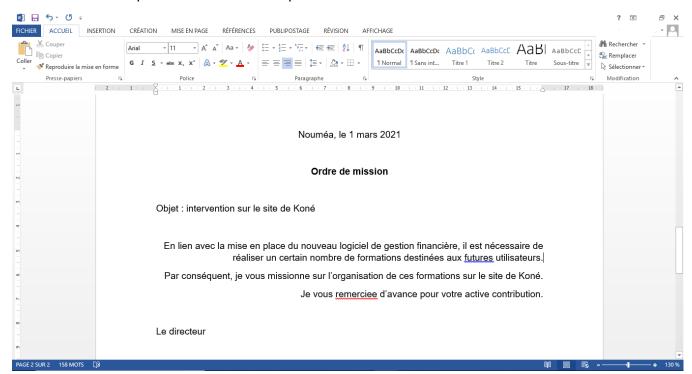
BAREME:

1 point par réponse correcte

⇒ EXERCICE 2

Une seule réponse par question

Vous devez produire une lettre de mission à l'attention d'un agent. Voici le document qui vous a été remis et que vous devez finaliser.



Quel est l'outil exploité ?

- a) Publisher
- b) Visio
- c) Word

Question 12

Les mots surlignés en bleu sont issus du

- a) Correcteur de langue
- b) Correcteur de grammaire
- c) Correcteur d'orthographe

Question 13

La date dans un document est habituellement

- a) Alignée à droite
- b) Alignée à gauche
- c) Centrée

Question 14

Quelle est la police de caractères utilisée ?

- a) Arial
- b) Normal
- c) TimesNewRoman

Question 15

Combien de pages comporte ce document ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3

Question 16

Le corps du texte est actuellement

- a) justifié
- b) aligné à gauche
- c) aligné à droite

Question 17

Que manque-t-il comme information essentielle?

- a) le nom du directeur
- b) le nom de l'agent
- c) le service de l'agent

Question 18

Le numéro de page est en général défini dans

- a) le pied de page
- b) l'entête
- c) les deux

Question 19

Dans ce document, les tableaux permettent

- a) de produire des graphiques
- b) de faire des statistiques
- c) de réaliser des calculs

La fonction « Protéger son document » consiste à

- a) archiver le document
- b) ne plus autoriser de modification
- c) autoriser l'accès uniquement via un mot de passe

BAREME :
1 point par réponse correcte

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: INFORMATIQUE

DUREE: 1h30 COEFFICIENT: 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 4 pages y compris la page de garde.

⇒ EXERCICE 1

Une seule réponse par question

Question 1

Lequel de ces outils est un tableur ?

- a) Outlook
- b) Word
- c) Excel

Question 2

Dans Excel, à quoi correspond une cellule ?

- a) une ligne
- b) intersection entre une ligne et une colonne
- c) une fonction

Question 3

Dans Excel, qu'est-ce qu'un TCD?

- a) Tri Croisé Dynamique
- b) Tableau Croisé Dynamique
- c) Traitement Croisé Dynamique

Question 4

Dans Excel, que permet la mise en forme conditionnelle?

- a) Corriger les fautes d'une cellule
- b) Suggérer des formules de calcul
- c) Modifier l'apparence d'une cellule

Question 5

Lequel de ces navigateurs n'existe pas?

- a) Platinium
- b) Chrome
- c) Edge

Laquelle de ces références correspond à un processeur ?

- a) Ryzen
- b) Dozen
- c) Frozen

Question 7

Lequel de ces composants matériels vous parait le plus important sur un ordinateur?

- a) Micro
- b) Clavier
- c) Caméra

Question 8

Quel est le nom du cable sous-marin reliant la NC à l'Australie ?

- a) Kririba
- b) Tavéka
- c) Gondwana

Question 9

Quelles est la principale conséquence d'une cyberattaque ?

- a) coupure réseau
- b) paralysie des systèmes informatiques
- c) blocage de la messagerie

Question 10

Le Cloud permet de

- a) disposer de services informatiques via internet
- b) se protéger des cyberattaques
- c) simplifier les communications via internet

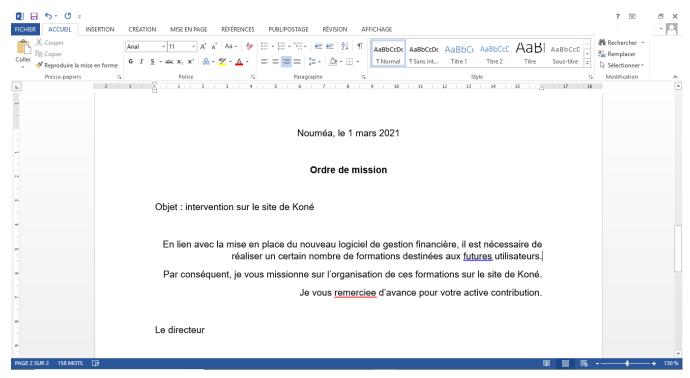
BAREME:

1 point par réponse correcte

⇒ EXERCICE 2

Une seule réponse par question

Vous devez produire une lettre de mission à l'attention d'un agent. Voici le document qui vous a été remis et que vous devez finaliser.



Question 11

Quel est l'outil exploité ?

- a) Publisher
- b) Visio
- c) Word

Question 12

Les mots surlignés en bleu sont issus du

- a) Correcteur de langue
- b) Correcteur de grammaire
- c) Correcteur d'orthographe

Question 13

La date dans un document est habituellement

- a) Alignée à droite
- b) Alignée à gauche
- c) Centrée

Question 14

Quelle est la police de caractères utilisée ?

- a) Arial
- b) Normal
- c) TimesNewRoman

Question 15

Combien de pages comporte ce document ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3

Question 16

Le corps du texte est actuellement

- a) justifié
- b) aligné à gauche
- c) aligné à droite

Question 17

Que manque-t-il comme information essentielle?

- a) le nom du directeur
- b) le nom de l'agent
- c) le service de l'agent

Question 18

Le numéro de page est en général défini dans

- a) le pied de page
- b) l'entête
- c) les deux

Question 19

Dans ce document, les tableaux permettent

- a) de produire des graphiques
- b) de faire des statistiques
- c) de réaliser des calculs

Question 20

La fonction « Protéger son document » consiste à

- a) archiver le document
- b) ne plus autoriser de modification
- c) autoriser l'accès uniquement via un mot de passe

BAREME:

1 point par réponse correcte

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: LANGUES KANAK (FRANÇAIS)

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

A la rescousse de la roussette

La roussette est une chauve-souris de grande taille, jusqu'à 110 cm d'envergure. Quatre espèces vivent en Nouvelle-Calédonie, dont trois sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont présentes naturellement que dans notre pays. La plus commune est la roussette rousse. Elle vit dans les grands arbres, qu'elle partage avec la roussette noire, une espèce peuplant aussi la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les lles Salomon et Cook. Les roussettes des cailloux nichent dans le creux des arbres ou à l'entrée des grottes, tandis qu'à l'intérieur se tapit le plus petit spécimen, la roussette à queue. Ce mammifère volant est un véritable jardinier de la nature. Se nourrissant du nectar des fleurs, la roussette facilite leur pollinisation en transportant le pollen sur son museau. Certaines plantes en sont dépendantes pour le succès de leur fertilisation. Friande de fruits, la roussette disperse aussi des graines un peu partout dans la forêt. Elle se nourrit essentiellement la nuit et se repose la journée en formant parfois de vastes colonies dans les grands arbres, appelés des «nids». Une femelle ne peut avoir qu'un seul petit par an, ce qui rend l'animal naturellement vulnérable.

Un patrimoine naturel et culturel

La roussette a toujours tenu une place importante dans la culture kanak. Les anciens la chassaient pour la consommation de sa chair, mais aussi pour ses poils et ses os qui entraient dans la fabrication de nombreux objets : lances, colliers, haches, monnaies kanak... Les techniques traditionnelles de chasse - perche en bambou, lacet, arc et flèche assommoir, colle végétale - étaient encore respectueuses de l'animal. L'arrivée des fusils a bouleversé ce fragile équilibre. La roussette est devenue pour les chasseurs une cible comme une autre, particulièrement attrayante pendant son repos dans les nids. D'autres dangers pèsent sur elle : sa commercialisation, strictement interdite et punie par la loi, et la destruction de son habitat par les feux de brousse par exemple. En trente ans, environ un tiers des nids connus ont disparu en province Nord. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, les roussettes de Nouvelle-Calédonie sont menacées de disparition.

Les provinces ont réagi en mettant en place une réglementation de la chasse, harmonisée pour le Nord et le Sud, qui préserve notamment la femelle pendant la période où elle met bas. En province Nord, une brigade de onze gardes nature sillonne les forêts à la recherche des contrevenants qui risquent jusqu'à 178 000 francs d'amende par animal en cas de fraude. Leur mission est aussi d'inventorier les roussettes dans certaines colonies et de suivre l'évolution des effectifs. Un moyen de mesurer à long terme l'efficacité des mesures. Cependant, la vigilance est de rigueur.

Extrait de *Palabre*, N° 18, janvier 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

QUESTIONS

TRADUCTION D'UN PASSAGE

Traduisez le texte en français de « La roussette est une chauve-souris de grande taille... », jusqu'à « ...ce qui rend l'animal naturellement vulnérable. » (/10 pts)

COMPRÉHENSION (/10 pts)

- 1- Quel rôle joue la roussette dans le milieu naturel ? (/4 pts)
- 2- Pourquoi la roussette est-elle menacée de disparition ? (/4 pts)
- 3- Quelle place tient la roussette dans la culture kanak ? (/2 pts)

| | _ |
|---------|---|
| ·LL | |

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: LANGUES KANAK (FRANÇAIS)

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE

Le corrigé comporte 1 page.

A la rescousse de la roussette

Extrait de *Palabre*, N° 18, janvier 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

QUESTIONS

TRADUCTION D'UN PASSAGE

Traduisez le texte en français de « La roussette est une chauve-souris de grande taille... », jusqu'à « ...ce qui rend l'animal naturellement vulnérable. » (/10 pts)

La roussette est une chauve-souris de grande taille, jusqu'à 110 cm d'envergure. Quatre espèces vivent en Nouvelle-Calédonie, dont trois sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont présentes naturellement que dans notre pays. La plus commune est la roussette rousse. Elle vit dans les grands arbres, qu'elle partage avec la roussette noire, une espèce peuplant aussi la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les lles Salomon et Cook. Les roussettes des cailloux nichent dans le creux des arbres ou à l'entrée des grottes, tandis qu'à l'intérieur se tapit le plus petit spécimen, la roussette à queue. Ce mammifère volant est un véritable jardinier de la nature. Se nourrissant du nectar des fleurs, la roussette facilite leur pollinisation en transportant le pollen sur son museau. Certaines plantes en sont dépendantes pour le succès de leur fertilisation. Friande de fruits, la roussette disperse aussi des graines un peu partout dans la forêt. Elle se nourrit essentiellement la nuit et se repose la journée en formant parfois de vastes colonies dans les grands arbres, appelés des « nids ». Une femelle ne peut avoir qu'un seul petit par an, ce qui rend l'animal naturellement vulnérable.

COMPRÉHENSION (/10 pts)

- 1- Quel rôle joue la roussette dans le milieu naturel ? (/4 pts)

 La roussette facilite la pollinisation des plantes. En transportant le pollen sur son museau, elle disperse les graines dans la forêt, contribuant ainsi au renouvellement des espèces végétales.
- 2- Pourquoi la roussette est-elle menacée de disparition ? (/4 pts)
 La roussette n'a qu'un petit par an. Et les moyens de chasse modernes sont plus sophistiqués avec le fusil.
- 3- Quelle place tient la roussette dans la culture kanak ? (/2 pts)
 La roussette est consommée. Ses poils et ses os entrent dans la fabrication de nombreux objets : les lances, les colliers, les haches, les monnaies kanak...

| \Box | ш | |
|------------|---|--|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : A'JIË

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Ké waatörhûû möru i méu

Méu wè rha kinyô ka kau, na kau pwa rö 110 cm ké kau xi-e. Na böfi wii na kavuè kétöné méu ré möfu rö Kalédöni, na böfi wii na karifi ré dé möfu rö névâ, na bafi êfê céfé möfu tö névâ xé-fé. Böfi kwâré yè tâwai e wè köré mii na pâfâ pûfû-é. Na möfu rö pâfâ kêê kau, ré na vi wii vèfi méu ka bwêrê, déxâ kétöné ka möfu rö névâ tö Nuvèli-Gîné, mâ tö Vanuatu, mâ pâfâ niyi ré tö Yalomô mâ Kuuk. Böfi pâfâ méu ré möfu rö pâfâ népéyaa wè céfé waa mwâ xé-fé rö léwé pâfâ kêê mâ tö léwé ka viru rö pâfâ mwâéfé, aè tö léwé mwâéfé wè na töi na bâfâwê ka dö yafi, wè méu ka wii mèè mâfâ xi-e néé na kinyô. Böfi bâfâwê-ré ka cêê wè rha bâfâwê ka waatörhûû e nékêê. Na böfi möfu vèfi pâfâ rhëë ré tö léwé pâfâ bûfû buké, böfi méu wè na waa cèki vâfâ e naki bô xi pâfâ bûfû buké wè na kai vi pâfâ polèn rö pèèwâ-é. Na wii na böfi kêê ré da pâfi ké möfu naki da waa wakè-ré na méu röi-fé cèki céfé dé mâ tö möfu-vi. Na rhâmâ waa pâfâ pwêê kêê, böfi wi-a méu na yefe vi xèi pâfâ pii kêê rö léwé néxö. Na böfi ara rö rèi rhêrhè mâ tâmui rèi nédaa tèi böfi wè céfé rhau tö vèrhaaxâ rö pâfâ mèè kêê kau, néé-fé pâfâ «mwâ». Böfi rha méu bwè wè na pâfi ki waa rha olè rèi rha nédö-vi, na böfi wèréé kétöné yè böfi dö waatörhûû-é e wè na da möfö.

Rha patriyimwaniyi ka naturèli mâ kuliturèli

Méu wè yè dé mâ waatörhûû-é rö ékafaé yëfë dönévâ. Böfi pâikau baayêmâ wè céfé ya' vèki ki yè öi piie, aè bafee vèki pâfâ pûfû-é mâ pâfâ juu-é ré yé nââ vèki ki yè waa ka pôfô kââ ûfû : pâfâ je, pâfâ kwéé, pâfâ gî, pâfâ mie...Böfi pâfâ kétöné ki ya' méu wè- vèfi rha kafé ka mwââ, kwéé, befeda mâ je pè ya'kufu, pè nââ vèâ - yè böfi dö pè kau wifi tëë bâfâwê-ré. Böfi tèi nédaa ré céfé pwa na pâfâ kuwa na böfi waa yaané ké möfu xi pâfâ méu. Böfi méu vèki pâfâ kâmö ré mèyè na wê ûfû rha iyible ûfû déxâ kââ, na yaané rö naki mi ki kufu rö pâfâ mwâ xé-fé. böfi kââ-ré yaané vèki xi-e wè : ki vi rhöwöi xi-e, na da pâfi köiwaa mââyöö xi-e mâ yé tufi pâfâ kâmö ré da pè kau mââyöö-ré, na virù naki gè waa yaané mwâ xi-e vèfi kêmöfu. Böfi tèi karifi kâmö nédö-vi, na yèri böfi mwâ xé-fé rö Gwâ névâ. Böfi tö ké törhûû xi Uniô âtèrnayônaliyi vèki ki yè waatörhûû pâfâ nékêê wââni, pâfâ méu mi xè Kalédoni wè céfé yè yèri-fé vi.

Böři pâřâ porovâiyi wè céřé wê bëë-vi böři pètömâ rha mââyöö né ki vi kwâna rö néxö, ka virù vèki Gwâ mâ Be névâ, céřé waatörhûû pâřâ méu bwè naki céřé tâwé. Böři tö Gwâ névâ, na wii röi na rha pè wakè ré céřé wakè röi na pâröřö na mâ rhaaxâ kâmö ré vâřâ vi rö pâřâ néxö cèki céřé mèyè pâřâ kâmö ka da pwêřênô böři naki céřé pwayèři-řé céřé böři nââ yè-řé 178 000 vârâ pè urhi rha mèu-vi ré céřé ya' pâřâ. Böři wakè xé-řé bařee wè ki yè mèyè rhau pâřâ méu ré möřu rö böři ékařaé böři ki yè pâwiři-řé vi kaniwî ré tö. Na wèréé kétöné ki a'dâ xé-řé vèki ka pôřô nédö ki vâřâ aè ki da vâřâ e na wakè-ré. Na böři tö pwařa-ré vidù ki yè waatörhûû e.

Bömèè pèci néé na *Palabre*, *N°18, vafui 2011,* Tö Numéa, rö Revue trimestrielle des aires coutumières, p. 95.

VI ËRËWAA

PUGÈWÈ PÈCI-A RÖ MÊRÊ A' PWÂGARA

Pugèwè pèci-a rö mêrê a' pwâgara mi xè « Méu wè rha kinyô ka kau... », pwa rö «...na wèréé kétöné yè börî dö waatörhûû-é e wè na da mörö. » (/10 pts)

PÂRÂ KI RHÎÂGÜRÜ XE-VE (/10 pts)

- 1- Jië na nêfê méu rö ékafaé nékêê ? (/4 pts)
- 2- Ki yé na yè yèri méu-vi ? (/4 pts)
- 3- Jië na pâfâ kââ ré gèré pâfi ki waa vèfi rha méu rö ékafaé möfu i pâi dönévâ ? (/2 pts)

| $\sqcup L$ | |
|----------------|--|

<u>EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE</u>: LANGUE A'JIË

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE

Le corrigé comporte 1 pages y compris la page de garde.

Ké waatörhûû möru i méu, Bömèè pèci néé na *Palabre*, *N°18, varui 2011,*Tö Numéa, rö Revue trimestrielle des aires coutumières, p. 95.

VI ËRËWAA

PUGÈWÈ PÈCI-A RÖ MÊRÊ A' PWÂGARA

Pugèwè pèci-a rö mêrê a' pwâgara mi xè « Méu wè rha kinyô ka kau... », pwa rö «...na wèréé kétöné yè börî dö waatörhûû-é e wè na da mörö. » (/10 pts)

La roussette est une chauve-souris de grande taille, jusqu'à 110 cm d'envergure. Quatre espèces vivent en Nouvelle-Calédonie, dont trois sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont présentes naturellement que dans notre pays. La plus commune est la roussette rousse. Elle vit dans les grands arbres, qu'elle partage avec la roussette noire, une espèce peuplant aussi la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les lles Salomon et Cook. Les roussettes des cailloux nichent dans le creux des arbres ou à l'entrée des grottes, tandis qu'à l'intérieur se tapit le plus petit spécimen, la roussette à queue. Ce mammifère volant est un véritable jardinier de la nature. Se nourrissant du nectar des fleurs, la roussette facilite leur pollinisation en transportant le pollen sur son museau. Certaines plantes en sont dépendantes pour le succès de leur fertilisation. Friande de fruits, la roussette disperse aussi des graines un peu partout dans la forêt. Elle se nourrit essentiellement la nuit et se repose la journée en formant parfois de vastes colonies dans les grands arbres, appelés des «nids». Une femelle ne peut avoir qu'un seul petit par an, ce qui rend l'animal naturellement vulnérable.

PÂRÂ KI RHÎÂGÜRÜ XE-VE (/10 pts)

1- Jië na nêrê méu rö ékaraé nékêê ? (/4 pts)

Nêrê méu wè ki yè waa cèki vârâ e ké bô xi bûrû pârâ kêê wââni. Na kai polèn rö pèèwâ-é, na börî kurê pârâ pii kêê rö léwé néxö, na börî wèréé ki pèmöru xi-e tëë pârâ kêê wââni rö néxö.

2- Ki yé na yè yèri méu-vi ? (/4 pts)

Na waa wè méu bwè wè na tâwé rha olé rèi rha nédö-vi. Böîi xinâ wè pâîâ pè kwâna rö néxö wè na da virù vèîi böîi baayêmâ ûîû kuwa.

3- Jië na pârâ kââ ré gèré pâri ki waa vèri rha méu rö ékaraé möru i pâi dönévâ ? (/2 pts)

Gèré pârî ki öi xi-e. Börî pârâ pûrû-é mâ pârâ juu-é wè yè pârî ki waa ka pôrô kââ xara : ûrû pârâ je, pârâ kwéé, pârâ gî, pârâ mie...

| $\sqcup L$ | |
|----------------|--|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: DREHU

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Ixatua kowe la thihlë

Ame la thihlë, tre, ketre xetiape ka tru, ijije troa traqa koi 110 *cm* la isaisane ej. Eke pengöne thihlë ka mele e celë e Kaledonia, nge könitre e itre eje ka mele hmekuje hi e celë. Ame la hna atre hnyawa, tre, thihlë ka palulu penen. Ka mele ngöne la itre hnitre ka tru, tune la thihlë ka wetrewetr, ka mele fe eje e Gine me Tas, e Solomon me Kuk. Ame la itre thihlë ka mele ngöne la itre etë, ke itre eje fe a meköle hnine la itre ngöne sinöe ka xulu me itre ulane hnaop, nge ame la matrane thihlë ka co, tre, eje a mele e koho hnine la itre hnaop, a hna hëne eje thihlë ka hetre pun. Ceitune la thihlë me ketre atre ka trene hlapa. Eje a iji la itre zane engeni me xatuane la itre engen, pine laka kola sesë fë la itre polen, kowe la itre xa iengen. Ka xeni la itre wene sinöe nge kola amalamalane itre eje nyipine la itre hnitr. Ka xeni eje e jidr, nge ka meköle e lai ngöne la itre sinöe ka tru, ngöne la ketre hnalapa i thihlë memine la itre xa thihlë. Ca neköi thihlë hi hna malane ngöne la macatre, matre loi e troa metrötrëne la öni cili.

Öni ne la nöje me qene nöj

Hna metrötrëne la thihlë ngöne la qene nöj. Itre qatre ekö a lepe thihlë, matre öni me xupi itre xa ewekë memine la itre pene me june i eje tune la itre fini meciwe, itre ze, itre mani kanak, itre jo...

Ame la itre aqane thele thihlë ekö, tre, kola huliwane la itre: ialetre babu, göjia, pehna, jo me nyine pele thihlë, itre ewekë me jia tha ka aluzine kö me angazone kö la öni cili. Ngo ame la kuqa enehila, tre, tha kolo hmaca kö a metrötrëne la thihlë. Hna pune kuqane la thihlë, ngacama eje a mano ngöne la hnalapa i thihlë. Kolo fe a salemëne ej, ngacama hna wathebone me trane hnene la mus. Hna pune manithe fe la itre hnalapa i thihlë hnene la itre eë ne hnitr. Ngöne la caatre nge luepi la o macatr, patre hë la 1/3 la o hnalapa i thihlë qa ngöne la Porovësi Nor. Kola mekune hnene la *Union internationale* ka isigöline la fen, laka ame la thihlë, tre, eje a patre trotro.

Hna amë la itre wathebo hnene la itre porovësi thatraqane la lepe thihlë. Kola ce xöle hnene la porovësi nore me sud, matre wathebone troa kuqa thihlë la ijine eje a hnaho. Ngöne la porovësi nor, ke hetre gurupi hna acil, matre thupëne la itre thihlë, traqa koi ala cako la o atr, angatre a trongëne la itre hnitr, me trane la itre ka ena la itre wathebo, 178 000 fara la hna athipe kowe la atre ka eni wathebo. Angatre fe a e la itre thihlë ngöne la itre götran, me wange ka hape kola ae maine kökötre trotro itre ej. Hawe loi e troa thupëne wanga ae pi la itre thihlë.

Trengewekë qa ngöne *Palabre*, N° 18, janvier 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

ITRE HNYING

TROA UJËNE KOI QENE WIWI

Troa ujëne koi qene wiwi qa ngöne : « Ame la thihlë, tre, ketre xetiape ka tru... » utihë « ... matre loi e troa metrötrëne la öni cili ». (/10 paen)

AQANE TROTROHNIN (/10 paen)

- 1- Nemene la huliwane hnene la thihlë hna kuca kowe la itre sinöe ? (/4 paen)
- 2- Pine nemene kola mekune ka hape patre trotro hë la itre thihlë ? (/3 paen)
- 3- Nemene la aliene la thihlë ngöne la qene nöj ? (/3 paen)

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: DREHU

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE

Le corrigé comporte 1 page.

Ixatua kowe la thihlë, Trengewekë qa ngöne *Palabre*, N° 18, janvier 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

ITRE HNYING

Troa ujëne koi qene wiwi

Troa ujëne koi qene wiwi qa ngöne : « Ame la thihlë, tre, ketre xetiape ka tru... » uti hë « ... matre loi e troa metrötrëne la öni cili ». (/10 paen)

La roussette est une chauve-souris de grande taille, jusqu'à 110 cm d'envergure. Quatre espèces vivent en Nouvelle-Calédonie, dont trois sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont présentes naturellement que dans notre pays. La plus commune est la roussette rousse. Elle vit dans les grands arbres, qu'elle partage avec la roussette noire, une espèce peuplant aussi la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les lles Salomon et Cook. Les roussettes des cailloux nichent dans le creux des arbres ou à l'entrée des grottes, tandis qu'à l'intérieur se tapit le plus petit spécimen, la roussette à queue. Ce mammifère volant est un véritable jardinier de la nature. Se nourrissant du nectar des fleurs, la roussette facilite leur pollinisation en transportant le pollen sur son museau. Certaines plantes en sont dépendantes pour le succès de leur fertilisation. Friande de fruits, la roussette disperse aussi des graines un peu partout dans la forêt. Elle se nourrit essentiellement la nuit et se repose la journée en formant parfois de vastes colonies dans les grands arbres, appelés des «nids». Une femelle ne peut avoir qu'un seul petit par an, ce qui rend l'animal naturellement vulnérable.

Agane trotrohnin (/10 paen)

- 1- Nemene la huliwane hnene la thihlë hna kuca kowe la itre sinöe ? (/4 paen)
 Thihlë a xeni la itre wene sinöe me amalane trongëne la itre itin, matre cia jë la itre neköi sinöe ka co.
 Eje fe a iji la itre zane engene me sesë fë la itre polene kowe la itre xa iengen, ame hna wa wene pi la itre xa sinöe...
- 2- Pine nemene kola mekune ka hape patre trotro hë la itre thihlë ? (/3 paen) Thihlë a hnahone hi la ca kuku ngöne la macatre, ketre tru hnei ka kuqa thihlë...
- 3- Nemene la aliene la thihlë ngöne la qene nöj ? (/3 paen)
 Hna ahmitrötrëne la thihlë ngöne la qene nöj ; hmitrötre troa öni menu la thihlë, itre qatre casi hi ; kola kuci ze me finitria me mani kanak memine la itre june me pene thihlë...

| | 1 |
|--------|---|
| ШL | |

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: NENGONE

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Bane awarumani ehna adraie

Ehna adraie inom ore ta watetow, ke roidi de ci dure iw, ineko ta 110 cm kore iweil. Ece kore caca adraie ci mune i Kaledronia ne Loyalti, ne xara tini ci uni so ome ri nod. Adradrera kore nidi ci ahnga. Pengen nore adradrera ko ci jore sese ne ilore adrawaninigece ri pon ore ta yeserei me hmajiadr. Adrawaninigece se ci ciroi joko ri gula-Papuazi, ri gula-Aelan, ri so wabeti nore Salomon ne ilore aelan no Kuk. Nodei adraie ci ciroion ore gutaete ci hnapo ri pon ore ta yeserei cangei me ri pamalu. Ka ore adraie me numu wakun ci hnapo ri hnoren ore ta malu. Ore ia melei nidi ci konekatuon ore wocedran co mana. Bone ma ci kuan ore tini nore ta anga serei, melei ore nodei thothodun ci te ri tubenengoce ni bon. Ne bone ci thumithumi di gurulelo re wocedran. Bone ci kuru so ri ridri co there bone kaka ne ci lae hna hnapo ri ta yesereie. Ke roidi ore adraie ci asa so hnapo ri kenereken, ne ci wasa so kore watenen, melei ke eje ci rowon inom ko nidi ace ko co ule tedren o ehna adraie.

Ta hna hnedi me theri woc, hna hnedi nore ciroi pene nod

Adraie ko se ia me nidi hna hmijocon ri laen ore ciroi pene nod ri Kaledronia ne Loyalti. Nodei mohma kodrihne, ci atangoni bone re ian. Ne ilore ta yecaac, caac, gugi, ne ilore dure mane ni awamohma hna rue ne ilore direadraie.

Ke roidi nodei enon omelei ci hngoronatan ri hmijoc. Deko ci atangoni menuon. Nodei yecaac, gueoc, gupehna, neatredreni deko hna nian ore ia. Onom ore kupa, ha nidi ci ruacethon ore adraie. Nodei ngome ha deko ci hmijocon ore adraie, ne ci hue co atangoni bon, ri ezien ore bone ci nono jore ne ta kae watenen. Nodei ace ci konekatuone co lae bun ore adraie, melei ore ci salemon, ne ci reul ore nodei guhne ni bon re jore ne hnapo, ta nodei ruace ci cathuben hnen'ore ta cenge wathebo. Onom, hmail ore ta guhne re jore ne hnapo ha de, ri gula-Kaledronia. Ore *l'Union Internationale pour la Conservation de la nature* ci lae boretan inom kore adraie nore nod ha co tako.

Nodei porovas ha ci tubuhnide co anetitini ore ci lae adraie, ne ilore ta cenge wathebo me ci alane ko co icojeu son'ore rue porovas nore gula-Kaledronia, inom'ore ci wathebon co kupa adraie ri gula-eziene buice ci hnapo. Ri gula Kaledronia, reusa kore wanec 'garde nature' ci cumon ore wocedrane ne ilore nodei caca adraie. Nodei ngome hna ruace tho, ci ca thuben, 178 000 frs ri sa kore ia hna nian. Ore ruace ni nodei 'wanec' ko co cumon ore nodei adraie, co ule tedren ni buic, ne co aceri ore nodei caca adraie ci menenge ri wocedran. Ore ci aceri nodei caca adraie nidi ace bane ule kacen ore nodei netiti, ko ngei numu nen, cangei me deko. Ke roidi, nidi ace ke eje co ule tedren o ehna adraie.

Hna yoselo wene ri *Palabre*, N° 18, nore cekol januare nore kenereken 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

NODEI HNENG

BANE UREYE RI PENE WIWI

Ci sibon co ureye pene wiwi whane ri « Ehna adraie inom ore ta watetow, ke roidi... », pina ri « melei ke eje ci rowon inom ko nidi ace ko co ule tedren o ehna adraie ». (/10 kore paen)

BANE CARAJEWE ROION (/10 kore paen)

- 1- Ci sibone co ie pengenebut ore hnapane ni adraie ri wocedran ? (/4 kore paen)
- 2- Ngeko re tane ma ha ci tako kore adrai? (/4 kore paen)
- 3- Nge kore guhne nore adraie ri pene nod ? (/2 kore paen)

| | _ |
|---------|---|
| ·LL | |

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: NENGONE

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE

Le corrigé comporte 1 page y compris la page de garde.

Bane awarumani ehna adraie, Hna yoselo wene ri *Palabre*, N° 18, nore cekol januare nore kenereken 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

NODEI HNENG

BANE UREYE RI PENE WIWI

Ci sibon co ureye pene wiwi whane ri « Ehna adraie inom ore ta watetow, ke roidi... », pina ri « melei ke eje ci rowon inom ko nidi ace ko co ule tedren o ehna adraie ». (/10 kore paen)

La roussette est une chauve-souris de grande taille, jusqu'à 110 cm d'envergure. Quatre espèces vivent en Nouvelle-Calédonie, dont trois sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont présentes naturellement que dans notre pays. La plus commune est la roussette rousse. Elle vit dans les grands arbres, qu'elle partage avec la roussette noire, une espèce peuplant aussi la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les lles Salomon et Cook. Les roussettes des cailloux nichent dans le creux des arbres ou à l'entrée des grottes, tandis qu'à l'intérieur se tapit le plus petit spécimen, la roussette à queue. Ce mammifère volant est un véritable jardinier de la nature. Se nourrissant du nectar des fleurs, la roussette facilite leur pollinisation en transportant le pollen sur son museau. Certaines plantes en sont dépendantes pour le succès de leur fertilisation. Friande de fruits, la roussette disperse aussi des graines un peu partout dans la forêt. Elle se nourrit essentiellement la nuit et se repose la journée en formant parfois de vastes colonies dans les grands arbres, appelés des «nids». Une femelle ne peut avoir qu'un seul petit par an, ce qui rend l'animal naturellement vulnérable.

BANE CARAJEWE ROION (/10 kore paen)

- 1- Ci sibon co ie pengenbeut ore hnapan ni adrai ri wocedran? (/4 kore paen) Ore adrai ci kuan ore tini nore ta anga sereie ne ci thuthum ore nodei thothodun ri wocedran. Ri laen ore ruac omelei, bone ci konekatuon ore nodei yeserei co numu ihuejew, co ua ne co todelelo yawe.
- 2- Ngeko re tane i adraie ma ha ci tako? (/4 kore paen)
 Ore adraie ci hnapone sa so kore watenen ri kenereken, ne onom ore ci lae ia ni kupa ha nidi ci nian ore ia. Ci hue co akupani ore hmayen ne watenen ci jore ri yesereie...
- 3- Nge kore ruace nore adraie ri pene nod? (/2 kore paen)
 Ore adraie ci ian ke ej, whane kodrihne pina onom. Ke roidi, hada i Nengone, numu ta guhnameneng me ci hmijocon ore adraie. Ri eziene kodrihne, ri ta hnameneng, deko ma ileoden kore ci ia adrai. Ci kanone so jew ore ta mohma, cecen ne hmayen.

Ore diredrera ni adraie, kodrihne, ci yose bane ru gueoc, canin, ne ilore ta duremane ni eje dridri.

| |] |
|--|---|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : PAICI

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Nâ jè pa-udö i mêère

I mêèrë nâ jè ùrù nâ dau mâinâ nâ tia goro 110 cm nâ é cipwöpoora-é. Êrêpëpé pai-pwa goo-rë nâ wâro nî Kalédoni, nâ êrêcié géé goo-rë nâ rë këpunô, nâ pai inâ mâ jè nyê côô-rë co naa nî Kalédoni. I mêèrë nâ dau tëmôgööri nâ i mêèrë mîî. E wâro nâ upwârâ mâinâ â ru picaa wâro mâi mêèrë duu nâ tââ mwârâ Nouvelle-Guinéé mâ Vanutau mâ Salomon mâ Cook. I pâ mêèrë nâ atü nâ rë pwa wâtö kë rë naa nâ autögörö goro upwârâ mâ nâ autö kârâ pwârâ atÜ nâ pwa pwi âboro kîrî géé goo-rë, nâ i kinyôô nâ é cârü nâ pwârâ-atü. Ê pwi mèci a-tâ bèèpwiri nâ pwi âji pwanâpô nâmötö. Unâ é wâdo i nüürü mûûrû buké â é pwa mâ é wai pai uri wërë i nârâbuké ba é pârâ pa göö i ûmwîî-ê. Pwa përë upwârâ nâ rë tépacîrî-ê co târâ mâ piwâru mâ piwâdé pai cipu kë rë. É téurî pâ nârâ pwârâ upwârâ pitiri nâmötö wërëpwiri ba podau têê i pâ pwârâ upwârâ. É dau ija co nâ nê â é mwââ nâo naa pwaa târâ mâ rë mwââ pwa cuu goo-rë naa nâ pâ upwârâ mâinâ. Ê mêèrë nâ nyê caapwi co ê èpo diri nâja â êkaa nâ pwi mèci nâ péa të tièu-é awé.

Nâ nêêmûûrû-jè nâ cipu mâ nyêmânyê

I mêèrë nâ é nyê cipa jè autââ nâ pitëmôgöö naa nâ nyêmânyê kë tépa âji âboro. Wë tépa jojooro âboro nâ rë mûû ta-é târâ uti i piè-è, â nâ pwa pâ wëë-é mâ duu-é nâ târâ pwa pâ nânêêmûûrû nâ wâru : da mâ tâdo mâ gi mâ âdi... Pai pokââ nâmötö biu — api bërë jö, otëpwe, u bërë da mâ da pwöba utëmêê, nüürü upwârâ târâ orori — â rë bwaa côô co i mêèrë. Unâ é tèèpaa mê i kupwa â é tönôôri pai pwa bèèpwiri nâ cöö. I mêèrë nâ rë nyê ta-é tépa ipwâ mûûrû wërë diri mèci â nyê dau wâdé nâ pëërë au-nâo kêê wâ nâ cuu. Pwa përê pai pwa nâ èpë ba kêê: ê pai icuri wërë mûûrû dau pwicîrî mâ pwa wâri mûûrû goo naa nâ nâèë; â jè pwi mwârâ â nâ pai pönôôrî ê auwâru kêê goro cîrî nâmötö mâ. Naa nâ pâ 30 nâja bèènî â nâ jèè caapwi görö êrêcié cuu nâ tièu awé wâ nâ Province Nord. Wërë au-înâ kârâ Union internationale târâ wéaari bwëti nâmötö mâ auwâro nâ i pâ mêèrë nî Kalédoni nâ o nyê tièu-rë awé géé göröpuu.

I tépa provinces nâ rë gù â rë töpwö i nâèë târâ ipwâ mûûrû pitiigéé bakârâ Nord mâ Sud â nâ é piwéaari bwëti i mêèrë ilëri unâ é bwaa géré pitëpa èpo. Wâ nâ province Nord, nâ pwa jè pucoo goro 11 âboro a-wéaa nâ pârâ pitiri pâ nâmötö târâ mûdërë tépa pwa wâri i nâèë; â pâri nâ rë wâri tia 178 000 pârâ wâri mûûrû goo caapwi mèci nâ ta-é. Jè pwi mwârâ nâ I wakè kë tépa âboro o-wéaa bèènî â nâ rë purâ i pâ mêèrë nâ përë puu cuu â nâ rë wiâ mwârâ pai pi-wâru kë rë. Jè pai pwa târâ cèmûrî o wâdé goo dërë göiri. Âconâ wâdé nâ jè dau pwa côô bwëti.

Tii mûûrû naa nâ *Palabre*, N° 18, janvier 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

<u>PITAWÈÈRI</u>

BII TII

Guwë mwââ bii naa nâ popwaalé géé goro « I mêèrë nâ jè ùrù nâ dau mâinâ nâ tia goro 110 cm nâ é cipwöpoora-é... », tia goo « ...Ê mêèrë nâ nyê caapwi co ê èpo diri nâja â êkaa nâ pwi mèci nâ péa të tièu-é awé. » (/10 jèû)

PITËMÂNGÂ (/10 jèû)

- 1- Dë wakè kârâ i mêèrë naa nâ éré auwâro nâmötö ? (/4 jèû)
- 2- Dë pwinâ nâ pwa mâ tièu i mêèrë ? (/4 jèû)
- 3- Dë autââ nâ é cipa i mêèrë naa nâ i nyêmânyê kë tépa âji âboro ? (/2 jèû)

| | |
|--|------|

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: PAICI

<u>DUREE</u>: 1h30 <u>COEFFICIENT</u>: 1

CORRIGE

Le corrigé comporte 1 page.

Nâ jè pa-udö i mêèrë, Tii mûûrû naa nâ *Palabre*, N° 18, janvier 2011, Nouméa, Revue semestrielle des aires coutumières, p. 95.

<u>PITAWÈÈRI</u>

<u>BII TII</u>

Guwë mwââ bii naa nâ popwaalé géé goro « I mêèrë nâ jè ùrù nâ dau mâinâ nâ tia goro 110 cm nâ é cipwöpoora-é... », tia goo « ...Ê mêèrë nâ nyê caapwi co ê èpo diri nâja â êkaa nâ pwi mèci nâ péa të tièu-é awé. » (/10 jèû)

La roussette est une chauve-souris de grande taille, jusqu'à 110 cm d'envergure. Quatre espèces vivent en Nouvelle-Calédonie, dont trois sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont présentes naturellement que dans notre pays. La plus commune est la roussette rousse. Elle vit dans les grands arbres, qu'elle partage avec la roussette noire, une espèce peuplant aussi la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, les lles Salomon et Cook. Les roussettes des cailloux nichent dans le creux des arbres ou à l'entrée des grottes, tandis qu'à l'intérieur se tapit le plus petit spécimen, la roussette à queue. Ce mammifère volant est un véritable jardinier de la nature. Se nourrissant du nectar des fleurs, la roussette facilite leur pollinisation en transportant le pollen sur son museau. Certaines plantes en sont dépendantes pour le succès de leur fertilisation. Friande de fruits, la roussette disperse aussi des graines un peu partout dans la forêt. Elle se nourrit essentiellement la nuit et se repose la journée en formant parfois de vastes colonies dans les grands arbres, appelés des « nids ». Une femelle ne peut avoir qu'un seul petit par an, ce qui rend l'animal naturellement vulnérable.

PITËMÂNGÂ (/10 jèû)

- 1- Dë wakè kârâ i mêèrë naa nâ éré auwâro nâmötö ? (/4 jèû)
 I mêèrë nâ é tuba wai pai uri wërë i nârâbuké. Â é cia i nârâbuké görö ûmwîî-ê â é téuru pâ nârâ mûûrûbuké nâmötö ; â wërëpwiri â é pitu târâ paicipu côwâ wërë pâ mûûrû mötö mâ pwinâ cipu mwârâ.
- 2- Dë pwinâ nâ pwa mâ tièu i mêèrë ? (/4 jèû) I mêèrë nâ nyê caapwi co i èpo kêê diri nâja. Â pâ nêêmûûrû pokââ nâmötö nâbënî nâ jèè podau wâdé wërë kaa i kupwa.
- 3- Dë autââ nâ é cipa i mêèrë naa nâ i nyêmânyê kë tépa âji âboro ? (/2 jèû) I mêèrë nâ mûûrû uti. Â pâ wëërë mêèrë mâ pâ duu-é nâ tö naa nâ i paipwa wërë pâ nâ nêêmûûrû nâ wâru : da mâ tâdo mâ gi mâ âdi...

| N° d'Anonymat | |
|---------------|--|
| , | |
| | |
| | |

| | ₩₩ | - |
|--|----|---|
|--|----|---|

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSION</u>: Q.C.M. PORTANT SUR L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

0/122301112

<u>DUREE</u>: 1h00 <u>COEFFICIENT</u>: 2

SUJET

Consigne: Entourez une seule réponse par question.

Barème:

- +2 point pour une réponse correcte
- -1 point pour une réponse fausse
- 0 point pour une absence de réponse

Le sujet comporte 4 pages.

- 1) Au sein de quel titre de la Constitution Française du 4 octobre 1958 sont prévues les dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie ?
- a- Titre V
- b- Titre XII
- c- Titre XIII
- 2) Comment se dénomment les compétences des provinces de la Nouvelle-Calédonie ?
- a Des compétences d'attribution
- b Des compétences de droit commun
- c- Des compétences territoriales spécifiques
- 3) Selon quel principe les dispositions législatives et réglementaires relevant des compétences de l'Etat sont applicables en Nouvelle-Calédonie ?
- a- Transposition législative
- b- Uniformité législative
- c- Spécialité législative

| 4) | Combien existe-t-il de corps électoraux directs en Nouvelle-Calédonie ? |
|----------------|--|
| a- b- c- | 3 |
| 5) | Pour exercer les fonctions de membre du gouvernement ou du congrès, dans quelle situation statutaire est placée un fonctionnaire régi par le statut général de la fonction publique ? |
| b - | - Détachement - Disponibilité · Un fonctionnaire ne peut pas exercer ces fonctions |
| 6) | Combien existe-t-il de subdivisions administratives de l'Etat en Nouvelle-Calédonie ? |
| a- b- c- | 4 |
| 7) | Des groupements d'intérêt public peuvent-ils être créés entre l'Etat et d'autres personnes de droit public pour favoriser l'accueil en Nouvelle-Calédonie de manifestations sportives internationales ? |
| | Vrai Faux |
| 8) | Quelle est la majorité nécessaire au sein du Congrès de la Nouvelle-Calédonie pour modifier le nom de la Nouvelle-Calédonie ? |
| b - | - 3/5 ^{ème} des élus membres du congrès - deux tiers des élus membres du congrès - 75% des élus membres du congrès |
| 9) | Quel établissement public est placé sous la tutelle de l'Etat ? |
| b- | Centre de documentation pédagogique Agence de développement rural et d'aménagement foncier Aucun, tous les établissements publics d'Etat ont fait l'objet d'un transfert à la Nouvelle- Calédonie |

| 10) Quel est le nombre de membres régulièrement élus au sein des 17 gouvernements que la Nouvelle-Calédonie a connu dans le cadre de son statut actuel ? |
|---|
| a- 9 b- 10 c- 11 |
| 11) Quel est le statut des centres hospitaliers ? |
| a- Variable selon leur lieu d'implantation b- Syndicat mixte associant la Nouvelle-Calédonie et les provinces c- Etablissement public de la Nouvelle-Calédonie |
| 12) Combien existe-t-il de communes sur le territoire de la province Nord ? |
| a – 15 b – 17 c - 21 |
| 13) Selon quelle procédure, la compétence « enseignement supérieur » détenue par l'Etat peut-ell être transférée à la Nouvelle-Calédonie ? |
| a – l'adoption d'une loi du pays à la majorité des 3/5 ^{ème} des élus du Congrès b – l'adoption d'une résolution par les élus du Congrès demandant une loi organique modifiée c – de manière automatique selon les dispositions de l'article 27 de la loi organique n°99-209 |
| 14) Quelle est la différence de statuts entre les provinces et les communes de la Nouvelle Calédonie ? |
| a – Aucune, elles sont toutes des collectivités territoriales de la République b – Seules les provinces sont des institutions de la Nouvelle-Calédonie c – Seules les provinces ont un statut particulier prévue par la loi organique n°99-209 |
| 15) Le président du congrès est-il l'ordonnateur des dépenses d'investissement et de fonctionnemer du Congrès ? |
| a – Vrai b – Faux |
| 16) Quelle est la durée de désignation du bureau du Congrès ? |
| a – 1 an b – 2 ans c – 5 ans sauf changement de gouvernement durant la période |

| public ? |
|---|
| a - Non b - Oui |
| 18) Comment sont déterminées les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie et des communes ? |
| a – Par une loi du pays b – Par une délibération du Congrès c – Par des dispositions spécifiques de la loi organique n°99-209 |
| 19) Lorsqu'une loi du pays est déférée au Conseil constitutionnel, quel délai dispose-t-il pour rendre un avis à compter de sa saisine ? |
| a – 1 mois b – 3 mois c – Dépendant de la matière dans laquelle la loin du pays est intervenue |
| 20) Le congé maternité fait-il partie des positions d'activité du fonctionnaire ? |
| a – Oui b - Non |

|--|

<u>EPREUVE ECRITE D'ADMISSION</u>: Q.C.M. PORTANT SUR L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

<u>DUREE</u>: 1h00 <u>COEFFICIENT</u>: 2

CORRIGE N° 2

Barème:

- +2 point pour une réponse Correcte
- -1 point pour une réponse fausse
- 0 point pour une absence de réponse

Le corrigé comporte 4 pages.

- 1) Au sein de quel titre de la Constitution Française du 4 octobre 1958 sont prévues les dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie ?
- a- Titre V
- b- Titre XII
- c- Titre XIII
- 2) Comment se dénomment les compétences des provinces de la Nouvelle-Calédonie ?
- a Des compétences d'attribution
- b Des compétences de droit commun
- c- Des compétences territoriales spécifiques
- 3) Selon quel principe les dispositions législatives et réglementaires relevant des compétences de l'Etat sont applicables en Nouvelle-Calédonie ?
- a- Transposition législative
- b- Uniformité législative
- c- Spécialité législative
- 4) Combien existe-t-il de corps électoraux directs en Nouvelle-Calédonie ?
- a- 2
- b- 3
- c- 4

| 5) | Pour exercer les fonctions de membre du gouvernement ou du congrès, dans quelle situation statutaire est placée un fonctionnaire régi par le statut général de la fonction publique ? |
|-----------------------------|---|
| b – | Détachement Disponibilité Un fonctionnaire ne peut pas exercer ces fonctions |
| 6) | Combien existe-t-il de subdivisions administratives de l'Etat en Nouvelle-Calédonie ? |
| <mark>a-</mark> b- c- | 4 |
| 7) | Des groupements d'intérêt public peuvent-ils être créés entre l'Etat et d'autres personnes de droit public pour favoriser l'accueil en Nouvelle-Calédonie de manifestations sportives internationales ? |
| | Vrai Faux |
| 8) | Quelle est la majorité nécessaire au sein du Congrès de la Nouvelle-Calédonie pour modifier le nom de la Nouvelle-Calédonie ? |
| b – | · 3/5 ^{ème} des élus membres du congrès · deux tiers des élus membres du congrès · 75% des élus membres du congrès |
| 9) | Quel établissement public est placé sous la tutelle de l'Etat ? |
| | Centre de documentation pédagogique |
| | Agence de développement rural et d'aménagement foncier |
| C- | Aucun, tous les établissements publics d'Etat ont fait l'objet d'un transfert à la Nouvelle- Calédonie |
| 10) | Quel est le nombre de membres régulièrement élus au sein des 17 gouvernements que la Nouvelle-Calédonie a connu dans le cadre de son statut actuel ? |
| | 9 10 |
| | 11 11 |

- 11) Quel est le statut des centres hospitaliers ?
- a- Variable selon leur lieu d'implantation
- b- Syndicat mixte associant la Nouvelle-Calédonie et les provinces
- c- Etablissement public de la Nouvelle-Calédonie

12) Combien existe-t-il de communes sur le territoire de la province Nord? a - 15b - 17c - 21 13) Selon quelle procédure, la compétence « enseignement supérieur » détenue par l'Etat peut-elle être transférée à la Nouvelle-Calédonie ? a – l'adoption d'une loi du pays à la majorité des 3/5 ème des élus du Congrès b - l'adoption d'une résolution par les élus du Congrès demandant une loi organique modifiée c – de manière automatique selon les dispositions de l'article 27 de la loi organique n°99-209 14) Quelle est la différence de statuts entre les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie? a – Aucune, elles sont toutes des collectivités territoriales de la République b – Seules les provinces sont des institutions de la Nouvelle-Calédonie c – Seules les provinces ont un statut particulier prévue par la loi organique n°99-209 15) Le président du congrès est-il l'ordonnateur des dépenses d'investissement et de fonctionnement du Congrès? <mark>a – Vrai</mark> b - Faux 16) Quelle est la durée de désignation du bureau du Congrès ?

a – 1 an

b-2 ans

- c 5 ans sauf changement de gouvernement durant la période
- 17) Une révocation peut-elle être directement prononcée par la collectivité employant un agent public?

<mark>a - Non</mark>

b - Oui

18) Comment sont déterminées les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie et des communes ?

a - Par une loi du pays

- b Par une délibération du Congrès
- c Par des dispositions spécifiques de la loi organique n0°99-209

19) Lorsqu'une loi du pays est déférée au Conseil constitutionnel, quel délai dispose-t-il pour rendre un avis à compter de sa saisine ?

a – 1 mois **b – 3 mois**

- c Dépendant de la matière dans laquelle la loin du pays est intervenue
- 20) Le congé maternité fait-il partie des positions d'activité du fonctionnaire ?

<mark>a – Oui</mark>

b - Non